

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 250

MONTREAL, LE VENDREDI 29 OCTOBRE 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le tourment des Eurocrates

À trois jours de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, l'Europe semble partir dans tous les sens

Christian Rioux

CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

Pour leur rentrée d'automne, les vénérables membres de l'Académie française réunis mardi sous la prestigieuse Coupole du Collège Mazarin ont choisi de discuter de l'Europe. Mais, pendant que les hommes en vert dissertaient sur «l'unité spirituelle de l'Europe aujourd'hui recomposée» et «la formation d'une culture européenne», les simples mortels, eux, se demandaient, à trois jours de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht, le 1er novembre, si celui-ci avait encore un sens. Réunis aujourd'hui à Bruxelles pour pendre la crémaillère, les chefs d'Etats européens tenteront de redonner un peu de vigueur à leur union et chercheront les moyens de relancer une Europe qui, plutôt que de serrer les rangs, semble partir dans tous les sens.

Il y a deux semaines, la cour constitutionnelle allemande levait pourtant, avec un an de retard, le dernier obstacle à la mise en vigueur des accords de Maastricht. Les pays européens devraient donc, dans trois jours, commencer à mettre en place les conditions qui doivent les mener d'ici la fin du siècle à une monnaie, une politique extérieure et une défense communes. Voilà pour la théorie. La pratique, elle, est plus complexe puisque sur tous ces points, l'Europe a connu des reculs qui font dire à plusieurs que le traité de Maastricht, adopté par la peau des dents lors d'un référendum en France et au Danemark, n'est plus qu'un chiffon de papier.

C'est d'abord l'implosion du système monétaire européen, au début août, qui a reporté aux calendes grecques (que les plus optimistes situent aux environs de l'an 2000) l'idée même d'une devise commune. Comment en effet fondre dans le même creuset des monnaies dont les marges de fluctuation sont passées de 4,5 à 30%? Le Système monétaire européen qui devait forcer la discipline économique n'a pas résisté aux pressions des économies nationales en crise.

Seul le Luxembourg répond aujourd'hui aux critères de convergence du traité qui veut forcer les pays membres à limiter leur endettement à 60% du produit intérieur brut et leur déficit budgétaire à 3%. La récession, qui ne fait que commencer en Europe, creuse partout la dette publique. Hans Frühlich, de l'Institut de l'économie allemande de Cologne, estime qu'il faudrait «plus de 30 ans» pour que les dettes italienne, grecque ou irlandaise passent le test.


Même l'Allemagne réunifiée n'est pas certaine d'y parvenir. Pour ajouter aux tourments des «eurocrates», Sarajevo s'apprête à passer un autre hiver sous les bombes et la perspective d'une véritable politique étrangère et de défense européenne semble encore tenir du mirage. C'est aussi pour cause de désaccords majeurs qu'on a mis de côté à Bruxelles les négociations du GATT et l'admission de nouveaux membres dans le club européen.

Depuis des mois, c'est donc l'Europe «à la britannique» qui triomphe contre celle du président de la Commission européenne, Jacques Delors. L'Europe du libre-échange contre l'Europe politique. Le grand marché unique contre les États-Unis d'Europe. Il faut dire aussi que l'une et l'autre sont au plus bas dans les sondages. Bien sûr, le sujet n'a jamais passionné le quidam attablé au bistrot du coin. Mais s'il était mis aux voix aujourd'hui, le traité de Maastricht aurait peu de chances d'être ratifié par les Français.

En début de semaine, François Mitterrand reprenait à la hausse la proposition du secrétaire général du Parti socialiste français, Michel Rocard, de lancer un vaste programme européen de travaux publics. Le président français veut y consacrer 150 milliards de dollars. Le gouvernement allemand n'a pas dit non, mais se méfie des ponts et des autoroutes plus utiles aux politiciens qu'aux automobilistes. D'autant plus que les autoroutes françaises et allemandes sont parmi les plus belles au monde et que des crédits destinés aux zones déshéritées pourrissent toujours dans les coffres bruxellois faute de projets dont l'utilité aurait été démontrée.

Incapables de s'accorder sur les grandes questions, les 12 devraient cependant s'entendre rapidement sur la mise en place de mesures de coopération en matière d'immigration, de justice et de sécurité afin notamment de rendre effective la libre circulation des personnes entre la France, l'Allemagne, le Bénélux, l'Espagne et le Portugal dès le 1er février. Le 1er janvier prochain, sera aussi créé l'Institut monétaire européen, pale préfiguration d'une éventuelle banque centrale. Il devrait s'installer à Francfort qui est déjà la capitale financière de l'Europe. Comme prix de consolation, les autres membres recevront probablement le siège d'une agence de l'environnement, d'un office des marques ou d'Euroopol. Ce qui ne les empêchera pas de repartir chez eux convaincus que, contrairement aux académiciens qui dissertent sur elle, l'Europe est mortelle.

INDEX

Les Actualités.....A2	Idées.....A11	
Agenda culturel.....B10	Le Monde.....A7	
annonces classées.....B6	Montréal.....A3	
Avis publics.....A6	Plaisirs.....B1	Météo
Culture.....B9	Mots croisés.....B6	Nuageux
Économie.....B4	Politique.....A5	Max: 6
Éditorial.....A10	Les Sports.....B7	Détails en B6

À VOIR

Pianissimo, fortissimo
PAGE B-12



POLITIQUE

Les finances du PC n'inquiètent pas les banquiers
PAGE A-5

LE MONDE

Aristide implore à nouveau la communauté internationale
PAGE A-7



Lèche-vitrines au salon des carrières

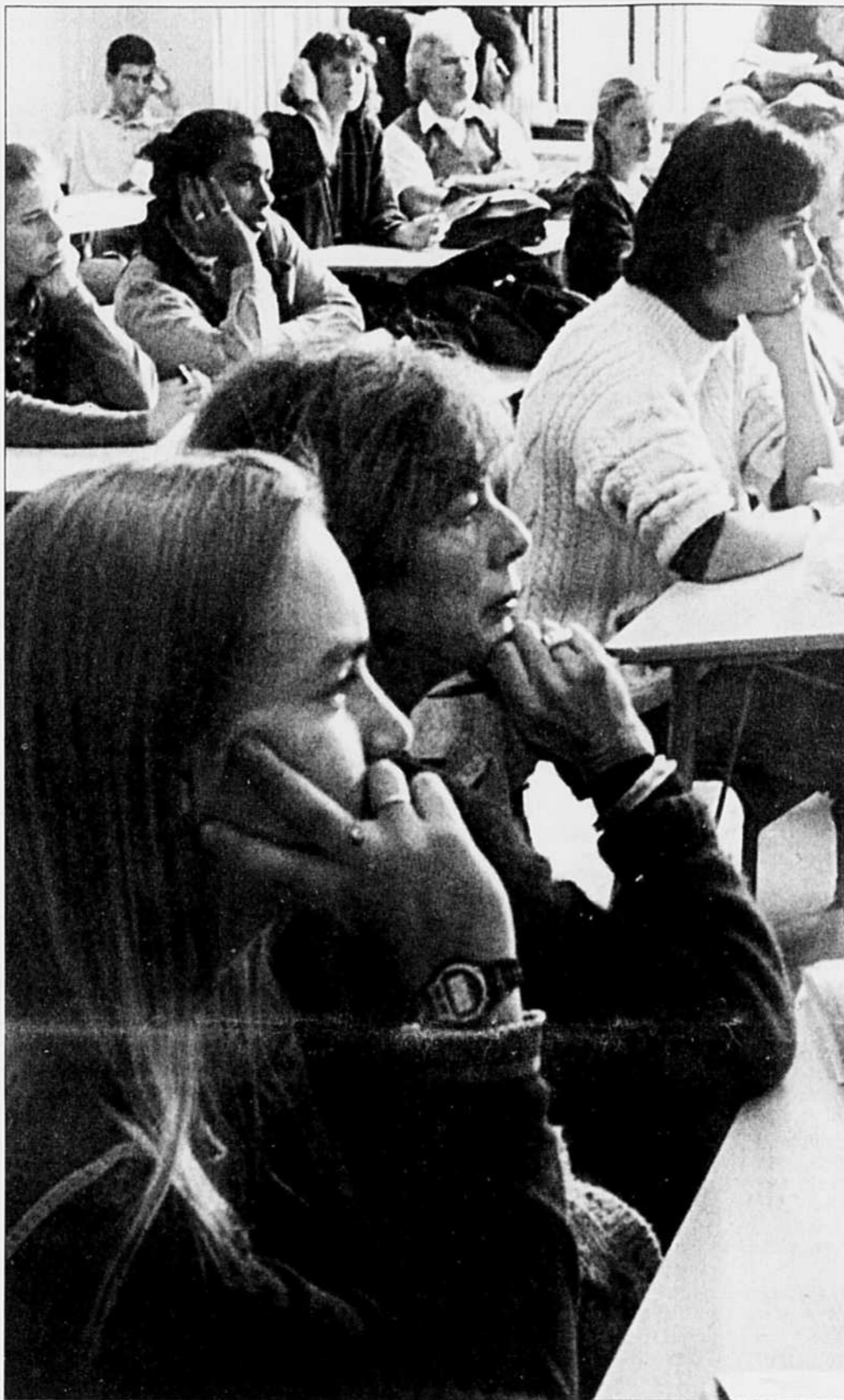


PHOTO JACQUES GRENIÉ

Les conseillers en orientation sont unanimes: les jeunes doivent savoir très tôt ce qui les attend. Obligatoires dès le troisième secondaire, les cours à l'éducation au choix de carrière ne suffisent toutefois pas à combler toutes les interrogations.

De plus en plus jeunes, les élèves sont confrontés à faire des choix

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Ils sont jeunes, très jeunes. Et déjà ils doivent magasiner leur avenir, faire du lèche-vitrines au salon des carrières. On les assume de dépliants glacés, de vidéos, de kiosques affriolants où cégeps et collèges déploient toute une armada pour séduire leurs «élèves-clients».

Hier, ils étaient plus de 1000 élèves de 15 à 17 ans à sacrifier leur seule journée de congé d'ici Noël pour assister à un grand happening d'orientation professionnelle organisé par la Commission scolaire Sainte-Croix. Organisé pour la première fois, l'événement intitulé *Réussir aujourd'hui, pour réussir demain*, vise à

aider les élèves de secondaire IV et V à débroussailler leurs choix de carrière, à faire la part entre leur rêve et le réel, à remettre les pendules à l'heure.

Hier, plus de 80 ateliers avec des gens de métier étaient offerts pour répondre à toutes les questions, sustenter tous les types d'appétit. Dans ce carrefour des professions, les étudiants avaient le loisir d'aller entendre la directrice du Théâtre du Nouveau Monde, Lorraine Pintal, parler des arts de la scène, un policier enquêteur, un zootechnicien ou un créateur de logiciels élaborer sur leurs métiers, ou un pompier faire le point sur le combats des in-

VOIR PAGE A 12: CARRIÈRES

Le CRTC et la violence à la télé

Même les animaux seront protégés

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Le CRTC a accepté aujourd'hui une version «révisée et renforcée» du code d'éthique élaboré par les télédiffuseurs privés du Canada sur la violence à la télévision. Un code considéré par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) comme le plus restrictif de toute l'Amérique du Nord. «Il est plus strict que celui de tout autre élément de la radiotélévision canadienne, et de tout code à l'étude aux États-Unis», a dit le président de l'ACR, Michael McCabe.

Le code entre en vigueur dès maintenant, et les stations devront s'y conformer, sur une base volontaire, d'ici au 1er janvier 1994. Son respect ne sera pas une condition d'octroi — ou pas — de licence.

Le nouveau code s'attaque à la diffusion de la «violence gratuite», notamment celle s'attaquant à ces groupes

vulnérables que sont les femmes, les enfants et les animaux (sic). Le code entend aussi régir les heures de diffusion des émissions dites violentes (après 21h00).

Cette intervention du CRTC survient quelques mois après la croisade menée par la jeune Virginie Larivière, et après des années de débat sur l'impact — réel ou imaginaire, aucune étude ne peut le confirmer — de la violence à la télévision sur celle qui sévirait dans la société. Malgré une confusion autour de cette question, Keith Spicer affirmait d'emblée, hier, que «partout dans le monde, les travaux de recherche révèlent qu'un régime constant de violence à la télévision peut rendre les enfants insensibles à la cruauté et plus agressifs, et engendrer un comportement antisocial. Cette violence peut aussi sérieusement nuire à leurs résultats scolaires.»

«Nous avons des pressions de nos téléspectateurs»,

VOIR PAGE A 12: CRTC

Achat d'hélicoptères

Québec demande un sursis

«Pourquoi cibler le Québec? Pourquoi pas Hibernia?» demande Gérald Tremblay

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le ministre québécois de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, a demandé hier un sursis pour le contrat de construction des hélicoptères militaires que le premier ministre désigné du Canada, M. Jean Chrétien, a promis d'annuler dès son assermentation, dans huit jours.

Ce contrat d'une valeur de 5,8 milliards\$, a des retombées de un milliard de dollars au Québec, rappelle le ministre, et ce, dans un secteur qui «prépare le Canada à la concurrence internationale». Les emplois qui sont en cause sont occupés par des scientifiques, des informaticiens, des ingénieurs: «L'avenir du Québec», signale M. Tremblay.

En cas d'annulation, la firme Paramax, de Montréal, devrait licencier la moitié de ses 1000 employés.

«Pourquoi ce contrat-là plutôt qu'un autre, demande-t-il. Est-ce que c'est devenu un symbole politique?»

Le ministre suggère à M. Chrétien d'attendre un peu avant de rendre sa décision finale. Il affirme qu'une décision de cette nature devrait être prise en fonction d'une

VOIR PAGE A 12: SURSIS

VOIR AUSSI EN PAGE A 12: UN COUP FATAL À PARAMAX?

Un guichet unique Ottawa-Québec?

La Chambre de commerce espère inaugurer au printemps un centre d'information pour les entrepreneurs montréalais

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Pour accélérer la circulation d'information, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain tente de mettre sur pied, pour les entrepreneurs montréalais, un guichet unique qui donnerait accès aux services des gouvernements fédéral et provincial.

C'est ce qu'a expliqué en entrevue au DEVOIR le nouveau président de la Chambre de commerce, David Powell, qui espère inaugurer ce centre d'information dès le printemps prochain. «C'est un projet unique au Canada qui va aider les entreprises à démarrer», soutient M. Powell qui se montre fort enthousiaste.

À Québec, on confirme que l'idée a été soumise et qu'elle présente un certain intérêt. «Oui, nous sommes sensibles au dossier. Si ça facilite le développement d'entreprises québécoises, nous n'y voyons pas de problème», a affirmé Jean-Luc Trahan, attaché de presse du ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, Gérald Tremblay.

Quant à la participation d'Ottawa, plus spécifiquement

VOIR PAGE A 12: GUICHET



PHOTO ARCHIVES

Les émissions dites «violentes» devront être diffusées après 21h00.

• LES ACTUALITÉS •

La moitié seulement des neiges usées pourra être absorbée

Cette sous-capacité du système d'interception n'est cependant pas un handicap insurmontable

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les égouts et les intercepteurs de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ne peuvent absorber, en une journée, que la moitié des 850 000 tonnes de neiges usées que les villes voudraient pouvoir y déverser en tempête hivernale.

Cette sous-capacité du système d'interception ne constitue pas toutefois un handicap insurmontable au développement des futures «chutes à neige» de la communauté, une technologie en développement qui permettra non seulement d'éviter le déversement au fleuve de quantités importantes de contaminants mais qui permettra aussi de les traiter sécuritairement via l'usine d'épuration.

C'est ce que révèle un rapport soumis par le service de l'environnement à la direction de la CUM, en septembre dernier, pour proposer un mode de «partage» de la capacité globale de l'usine d'épuration à traiter les neiges usées en grande quantité à compter de l'hiver 1995.

Le rapport de la CUM en septembre in-

dique que les villes voudraient, globalement, rejeter dans le système d'égout et les intercepteurs 54% des 12 millions de mètres cubes de neiges usées ramassées dans l'île chaque année. Mais le système ne peut en prendre que 27% du volume journalier, soit la moitié des besoins exprimés. On pense régler le problème en déversant la neige dans une cour adjacente et l'introduire progressivement dans les collecteurs ou les intercepteurs, après les tempêtes, ce qui congestionnera moins les camions sur place. Une première expérience de gestion sera tentée cet hiver à l'intersection de l'autoroute des Laurentides et d'Henri-Bourassa, à Montréal.

Par la suite, on triplera le nombre de chutes à neige sur le territoire de la CUM, qui passera de 13 à 39, pour que le système soit rodé en 1995.

L'introduction des neiges usées dans le système d'épuration y augmente sensiblement les matières en suspension et les phosphates. Mais le traitement permet de hausser le niveau d'extraction des matières en suspension (essentiellement du sable et du gravier) tout en maintenant la

performance de 63% sur l'enlèvement des phosphates.

Sacs verts

Les opérateurs de l'usine ont cependant noté que les neiges usées augmentaient sensiblement la quantité d'ordures ménagères présentes dans les eaux brutes car les souffluses avalent sans broncher les sacs verts abandonnés, les cônes de signalisation, beaucoup de sacs de sel vides et des milliers de contenants de lave-glaces lancés bêtement dans les bancs de neige.

Chaque ville de la CUM aura une sorte de quota de neiges usées, qu'elle pourra utiliser pour réduire ses coûts d'enlèvement ou céder à des voisins moyennant compensation. Le quota sera établi pour six ans à partir du rôle d'évaluation et du nombre d'habitants de chacune. La CUM mettra en place un contrôle des quantités déversées aux chutes pour que chacun paie sa juste part et que les opérateurs puissent modifier le fonctionnement de l'usine selon les exigences de cette nouvelle charge polluante qu'on épargnera au fleuve.

L'histoire a débuté au début des années

80 par un rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui avait mis la hache dans le projet d'un quai à neiges usées sur la promenade Bellevue, dans l'Est. L'idée de déverser plutôt cette neige dans les égouts et les intercepteurs pour la traiter à l'usine d'épuration a fait lentement son chemin. D'étude en étude, on s'est aperçu que le système souterrain pouvait absorber une grande partie des neiges usées, et surtout les plus sales, sans perturber le système d'épuration.

Québec, qui lançait alors son programme d'assainissement, n'a pas intégré cette possibilité dans le design des nouvelles usines. Les villes doivent donc, maintenant, penser à d'autres méthodes pour rencontrer la date limite du printemps 1996, au-delà de laquelle la décharge des neiges usées en cours d'eau sera interdite. La CUM a, depuis, amélioré le design des vieilles chutes à neige de Montréal qui fonctionnaient tant bien que mal. L'exploitation des nouvelles chutes va permettre de réduire sensiblement le trajet des camions à neige, un des principaux coûts liés au nettoyage des rues.

EN BREF

♦ ♦ ♦

VERS DES FRAIS DOUANIERS?

Washington (PC) — La suggestion du président américain Bill Clinton d'imposer des frais douaniers aux voyageurs du Canada et du Mexique à leur arrivée aux États-Unis a recueilli des appuis au Congrès américain. Le comité de la Chambre des représentants sur les voies et moyens a approuvé cette mesure hier, alors que le comité sénatorial des Finances a manifesté son intention de revoir cette question lundi prochain. L'administration Clinton a toutefois abandonné son idée d'augmenter les frais d'inspection douanière des véhicules commerciaux et des trains qui traversent la frontière américaine. L'administration américaine avait proposé de doubler les frais actuels de 5\$ US par véhicule commercial et de 7,50\$ US par wagon afin de compenser les éliminations de tarifs prévus dans l'Accord de libre-échange nord-américain. En vertu des lois budgétaires américaines, l'administration doit proposer des mesures pour compenser cette perte de revenus, qui devrait atteindre 2,35 milliards\$ US.

UN TRAFIQUANT VEUT SE RÉFUGIER

Toronto (PC) — Un trafiquant thaïlandais qui fut emprisonné après l'une des plus grosses saisies d'héroïne dans les annales canadiennes a demandé le statut de réfugié. Suchart Areephan, âgé de 45 ans, avait été condamné à 15 ans de prison en novembre 1990 après que la GRC et Douanes Canada eurent saisi de l'héroïne de qualité supérieure valant au bas mot 100 millions\$. Trois Québécois avaient également écopé de longues sentences d'emprisonnement dans le cadre de cette affaire. Un porte-parole de la Commission des libérations conditionnelles, Carol Sparling, a déclaré hier qu'Areephan, qui était le cerveau de l'opération, s'est vu accorder une libération de jour, jeudi dernier. Areephan désire recevoir le statut de réfugié parce qu'il craint d'être assassiné s'il est déporté en Thaïlande. Le ministre de l'Immigration considère pour sa part qu'Areephan doit être considéré comme une menace pour la sécurité du public afin que sa demande du statut de réfugié lui soit refusée.

MÉDECINS POUR LA PRIVATISATION

Toronto (PC) — Plus de la moitié des médecins au Canada seraient favorables à la mise en place d'une forme de régime privé de santé qui fonctionnerait en parallèle au régime public existant, qui souffre de problèmes de financement, indique une récente consultation. Les résultats de l'enquête rendus publics hier révèlent que près de 60% des 3300 médecins canadiens qui ont répondu à un sondage mené pour la revue *Medical Post* se disent d'accord avec la notion d'un système de soins de santé à deux niveaux, semblable à celui de la Grande-Bretagne. La responsable de l'enquête, Mme Diana Swift, y voit une réaction aux problèmes de sous-financement qui affligent le système de santé. «Les médecins voient les longues listes d'attente, des patients incapables d'obtenir certains traitements spécialisés, alors ils veulent voir circuler plus d'argent dans le système», a-t-elle dit.

JOHN ET TAYLOR DONNENT POUR LE SIDA

(Le Devoir) — La clinique médicale l'Actuel, spécialisée dans la lutte contre le sida, a reçu hier 50 000\$ US du chanteur Elton John, tandis que l'actrice Elizabeth Taylor remettrait 24 000\$ à la Fondation Joël Grégory, un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux sidéens et à leurs proches. C'est cette Fondation qui assumera l'administration de ces deux sommes d'argent. C'est à la suite d'une rencontre et de plusieurs discussions avec le personnel de la clinique médicale de la rue Berri qu'Elton John, impressionné par leur travail, a décidé de leur offrir 50 000\$ US, à même sa Fondation, pour venir en aide aux sidéens. C'est la première fois que cette Fondation donne de l'argent à un organisme canadien pour la lutte contre le sida. Le chèque sera officiellement remis dimanche, lors de la projection du dernier film de Tahani Rached, *Médecins du cœur*, consacré aux médecins qui luttent contre le sida. Une salle de traitements à la clinique l'Actuel portera le nom du chanteur.

Ryan veut un sommet sur la prévention de la criminalité

Québec (PC) — Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, envisage de tenir à chaque année ou à tous les deux ans un sommet national sur la prévention de la criminalité.

Toutefois, il avertit que dans l'immédiat, le gouvernement du Québec ne soit pas en mesure de mettre en place une super-structure pour lutter contre la criminalité, comme le recommandait en août la Table ronde, qui a produit un rapport *Pour un Québec plus sécuritaire: partenaires en prévention*.

«Secouée par les rapports d'actes criminels de plus en plus sérieux dont les médias l'inondent littéralement tous les jours, influencés souvent par les comptes rendus qui exagèrent ou dénaturent la portée de certains événements, la population du Québec exprime de plus en plus fortement sa volonté de vivre dans une société qui lui procure une sécurité à laquelle elle a droit.

Cette attente est légitime et nous avons le devoir, dans nos fonctions respectives, d'y apporter une réponse satisfaisante», a déclaré hier M. Ryan. Le ministre participait avec plusieurs responsables de la répression du crime et du banditisme à l'inauguration de la Semaine annuelle de la prévention de la criminalité. Lutter contre le crime, ce n'est pas seulement l'affaire des forces de l'ordre, fait le ministre.

Hausse du tourisme mais le déficit demeure à un milliard

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

L'industrie touristique est en progression au Québec, notamment sur les plans de l'hébergement et de la restauration, mais le déficit touristique de la province reste très élevé: il se chiffre à un milliard\$ par année. Le ministre du Tourisme rendait hier son bilan de la saison touristique 1993. Une «excellente année», a dit le ministre André Vallerand, favorisée par un dollar très bas, une température idéale et, bien sûr, «par l'impact de la publicité du ministère du Tourisme qui commence à porter fruit».

Cet été, le nombre de touristes venus au Québec a augmenté de 0,6% par rapport à l'année précédente. «Vous direz que c'est peu, dit le ministre Vallerand, mais ce chiffre était à la baisse depuis 3 ans. Son augmentation est donc très significative pour nous.»

Les Américains ont été responsables de 1,5 million d'entrées cette année, mais c'est du côté des «autres ressortissants» que le Québec a fait ses gains les plus importants: une hausse de 4,2% de visiteurs, notamment grâce à l'apport des Allemands et des Français, de plus en plus friands d'exotiques randonnées en motoneige dans les immensités québécoises (le marché-cible des prochaines années).

Les Français étaient 300 000 cette année, c'est 25 000 de plus que l'an dernier à pareille date. Le ministre Vallerand y voit la conséquence directe de sa campagne de publicité outre-mer, intitulée *Le Québec: si différent, et tellement pareil*, une campagne,

précise-t-il, qui pour la première fois était axée directement vers le consommateur.

Grâce aux Européens et aux Japonais, le Québec a ainsi connu une augmentation de 1,5% de touristes internationaux à ses frontières, alors que l'Ontario connaît une baisse de 0,2% et l'ensemble du Canada, une légère hausse de 0,9%. «Pourtant, a dit le ministre Vallerand, il a fait aussi beau en Ontario qu'au Québec et ils ont le même dollar. On croit donc que nos campagnes de promotion, tant internes qu'externes, ont été efficaces.»

Pour étayer le bilan positif du ministère, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte, dont les taux quotidiens d'occupation dans les établissements hôteliers (en hausse de 3,1%), les recettes des restaurants (en augmentation de 3,6%), et la fréquentation des terrains de camping (en hausse de 1,8%). De plus, le ministre se fie sur les «actes de renseignements», qui ont connu à travers le Québec une augmentation globale de 12,9% durant l'été (on a répondu à plus de 400 000 appels).

De son côté, Montréal n'a pas connu de hausse spectaculaire, accusant même une légère baisse (0,9%) de son taux de fréquentation hôtelière (un des indices les plus sûrs pour évaluer les déplacements de visiteurs). «Mais il faut faire attention à ces chiffres, dit André Vallerand. L'an dernier, grâce aux fêtes du 350^{ème} anniversaire, Montréal avait connu une saison exceptionnelle. Cette légère baisse n'est donc pas représentative.»

L'industrie touristique est une affaire de gros sous, et le Québec présente toujours

un bilan déficitaire d'un milliard\$, une tendance lourde qui se maintient depuis le début des années 80 et ne tend pas à se résorber. «Tous les pays industrialisés vivent ce problème, dit André Vallerand. Plus le niveau de vie augmente, plus les gens désirent voyager à l'étranger.» Et le Québec, de par sa position «nordique», exporte ses ressortissants plus qu'ailleurs. «Entre novembre et avril, dit-il, les gens vont chercher un peu de chaleur à l'étranger, et on ne peut rien contre ça.»

Il y a deux ans, le ministère du Tourisme prévoyait doubler, d'ici l'an 2000, les revenus touristiques du Québec. Évalués alors à 4 milliards\$, on visait le 8 milliards\$ d'ici 8 ans.

À la lueur des derniers résultats, le ministre Vallerand est optimiste d'atteindre, et même de dépasser cet objectif. «Nous avons atteint 4,7 milliards\$ de revenus l'an dernier et devrions dépasser les 5 milliards\$ cette année.» L'industrie touristique est porteuse d'emplois, a souligné le président des Associations touristiques régionales, Mme Linda Gallant. Pour une hausse de 1% d'achalandage, on crée 1000 nouveaux emplois directs et 500 indirects.

«Pour l'ensemble du Québec, 60 000 emplois directs et 40 000 indirects sont présentement liés à cette industrie.» Et les deux plus gros chantiers en cours au Québec en 1993 sont deux projets touristiques, a souligné André Vallerand: la transformation du Mont-Tremblant en station touristique quatre saisons, et le Casino de Montréal. «Environ 8000 emplois ont été et seront créés grâce à ces deux chantiers majeurs.»

DERNIER JOUR, LUNDI 1^{ER} NOVEMBRE

NE MANQUEZ PAS LE BATEAU!

Que ce soit pour une nouvelle maison, des vacances qui sortent de l'ordinaire ou pour une retraite confortable,

les Obligations d'épargne du Canada peuvent vous aider à réaliser vos rêves.

Mais n'oubliez pas que vous devez faire vite. Le lundi 1^{er} novembre est le dernier jour pour acheter vos nouvelles obligations

à leur valeur nominale. Achetez les vôtres dès aujourd'hui à votre institution financière.

4 1/4 %
LA PREMIÈRE ANNÉE



LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Canada

LE DEVOIR

MONTREAL

Bijouterie
GAMBARD
Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX



Fernand Daoust a lancé hier «un appel très solennel» à la direction du quotidien pour que reprennent les négociations.

La FTQ remet à plus tard un boycott du Journal de Montréal

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Remettant à plus tard un boycott du *Journal de Montréal*, le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Fernand Daoust, a lancé, hier, «un appel très solennel» à la direction du quotidien et à Pierre-Karl Peladeau pour qu'ils reprennent «rapidement» les négociations avec les 365 typographes, pressiers et expéditeurs en lock-out.

«Un règlement du conflit est possible au *Journal de Montréal*, et ça ne demande pas grand-chose de la part de l'employeur», a déclaré M. Daoust lors d'une conférence de presse.

Précisant qu'il a eu de «multiples rencontres et téléphones» avec Pierre-Karl Peladeau, «celui qui dirige les négociations», M. Daoust a demandé à ce dernier «de retomber sur ses deux pattes et d'avoir le jugement de revenir à la table des négociations».

Mais le chef syndical a admis que ces démarches ont mené à «un mur de pierre» (ou de Pierre?), un double sens involontaire qui a soulevé l'hilarité.

Si la direction du *Journal de Montréal* ne se rend pas bientôt à ces arguments, la centrale syndicale organisera un boycott du quotidien fondé par Pierre Peladeau. «Si une opération de boycott est déclenchée, elle sera efficace, on mettra tout en œuvre», a-t-il assuré.

Pour illustrer la détermination de la centrale, M. Daoust a évoqué les conflits épiques à *La Presse* dans les années 70: «Il y a eu *La Presse*, maintenant il y a *Le Journal de Montréal*. Fiez-vous à nous.»

En revanche, M. Daoust a dit qu'il espérait éviter le boycott. «C'est très dangereux un boycott et c'est fragile un journal; il faut penser au lendemain», a-t-il rappelé.

Accompagné M. Daoust, les représentants des syndicats des pressiers, des expéditeurs et des typographes du *Journal de Montréal* ont montré des dizaines d'exemplaires mal foutus du quotidien, des copies mal imprimées («la scrap») qu'ils ont retrouvées dans les kiosques et que normalement on aurait dû jeter à la

poubelle.

Ils en déduisent que *Le Journal de Montréal*, qui ne fait plus que 96 pages quotidiennement, un minimum par rapport au 128 pages qu'il atteignait régulièrement avant le conflit, ne tire plus à 350 000 copies. «Ils livrent de 20 000 à 25 000 copies de moins, surtout en dehors de Montréal», soutient un représentant syndical.

Michel Côté, du Syndicat des pressiers, le local 41 M, signale que *La Presse* aurait augmenté son tirage de 30 000 copies de plus en raison du conflit chez son concurrent. Une source à *La Presse* dément ce chiffre, précisant que ce quotidien ne tire qu'à 2000 ou 3000 exemplaires de plus.

Rappelons que la direction du *Journal de Montréal* veut supprimer les postes de 60 typographes, 50 pressiers et 28 expéditeurs, les emplois de 168 des 365 employés en lock-out. Ces employés invoquent leurs conventions collectives ainsi que des ententes individuelles leur garantissant leur emploi jusqu'à la retraite à 65 ans.

La direction a offert des indemnités de départ aux employés licenciés que ceux-ci ont rejetées. L'éditeur du *Journal de Montréal*, Yvon Lamare, a soutenu que ces primes de départ s'élevaient à 250 000\$ par employé, une évaluation que les syndicats en cause ont contestée. «Qu'ils le mettent le 250 000 sur la table et on va trouver une solution vite», a déclaré au DEVOIR le président du local 4545 de la FTQ, Réal Leduc.



ROBIC

DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

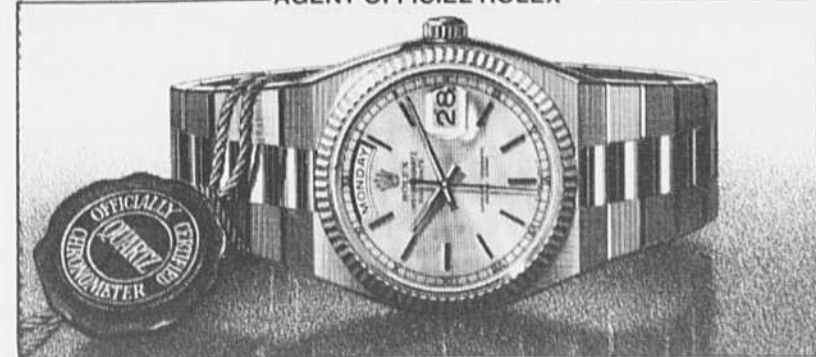
AVOCATS

55 ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2
Fax: (514) 945-7874 Tél.: (514) 984-0404

La maîtrise des intangibles

Bijouterie
GAMBARD

Vente et service technique
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville
866-3876
AGENT OFFICIEL ROLEX



Laval

Rizzuto maintiendrait le compte de taxes de 1997 à son niveau actuel

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Le candidat à la mairie d'Option-Laval, M. Jean Rizzuto, s'engage à tout faire pour maintenir le compte net de taxes municipales à son niveau actuel au cours des quatre prochaines années.

Pour l'heure, le chef d'Option-Laval refuse de promettre un gel du compte moyen de taxes comme l'a fait pour trois ans le maire sortant. Option-Laval estime que les effets du gel promis par M. Gilles Vaillancourt risquent d'être purement théoriques compte tenu de la hausse de l'évaluation.

M. Rizzuto dit craindre en outre qu'un nouveau transfert de responsabilités provinciales ne vienne perturber l'équilibre des finances municipales.

Le candidat à la mairie promet néanmoins de tout mettre en œuvre dans son champ de compétence pour maintenir le compte de taxes de 1997 au même niveau que celui de 1993, quitte à réduire le taux par 100\$ d'évaluation.

«Les gens préfèrent qu'on leur dise la vérité, expliquait-il hier matin dans une conférence de presse consacrée au bilan de son programme. Notre équipe s'engage à gérer mieux pour dégager une marge de manœuvre permettant d'améliorer les services municipaux.»

En quatre ans, il estime possible d'économiser plus de 43 millions\$ grâce aux mesures suivantes: politique d'appel d'offres pour les contrats profes-

sionnels (15 M\$); réduction de 5% des frais d'administration de la Ville (11 M\$); intégration de la Société de transport aux services municipaux (10 M\$); appel d'offres pour la location de bureaux (6 M\$); renonciation des élus au fonds de pension et gel de leurs salaires (1,3 M\$).

Dès la première année, il entend utiliser les économies de 10,8 millions\$ aux priorités suivantes: ajout de 40 policiers et création d'une brigade de sécurité publique (5 M\$); amélioration du transport en commun et réduction des tarifs (2,5 M\$); amélioration du déneigement (1 M\$); aide aux organismes (1 M\$); fonds d'aide aux aînés (0,5 M\$); aide aux jeunes entrepreneurs (0,5 M\$); abolition complète de la taxe d'eau pour les aînés (0,3 M\$).

En ce qui a trait au maintien de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, Option-Laval préfère attendre de connaître la position définitive des gouvernements supérieurs, tout comme en ce qui concerne le programme national d'infrastructures promis par les libéraux fédéraux.

Nouvelle querelle de chiffres

Une nouvelle querelle de chiffres a éclaté hier entre l'administration Vaillancourt et Option-Laval à la suite de la publication d'un reportage dans le magazine *Les Affaires*.

Malmené hier par une étude comparative avec la Rive-Sud menée par un économiste des HEC, le PRO des Lavallois répliquait par communiqué en

soulignant que Laval compte parmi les cinq municipalités (sur 27) qui ont su maintenir au cours des quatre dernières années l'évolution de leur compte de taxes sous la barre de l'inflation.

Le maire attribue cette performance aux efforts constants de son administration. Citant un autre élément de l'étude du magazine, Option-Laval retournait que le compte de taxes de la municipalité était le 5e plus élevé au Québec en raison d'une hausse (la 9e plus importante) en quatre ans de 17%.

L'opposition estime que les Lavallois sont surtaxés et «de façon plus marquée, les usagers du transport en commun».

Mutisme autour du Camp spatial

La publication hier par LE DEVOIR de nouvelles informations concernant les transactions bancaires et l'octroi de contrats impliquant trois firmes d'ingénierie, l'Hôtel de Ville, la Corporation de développement économique (CODEL) et l'ancien conseil d'administration du Camp spatial, a eu l'effet d'une douche froide.

Aucun des acteurs n'a émis le moindre commentaire.

L'opposition a toutefois indiqué qu'elle reviendrait à la charge demain.

Les trois partis en lice aux élections municipales du 7 novembre tiendront leur dernière conférence de presse la semaine prochaine dans le sprint final de la campagne.

Alliance Plus veut s'attaquer au déficit d'Anjou

LE DEVOIR

Le parti Alliance Plus de Ville d'Anjou a lancé officiellement, hier, le programme électoral qu'il entend mettre en œuvre s'il remporte le scrutin du 7 novembre prochain. Dans ce programme, l'ennemi public numéro un devient le déficit.

Mais en plus du volet financier, la plate-forme baptisée Horizon 2000 regroupe des propositions en rapport aux aspects administratif, économique, environnemental, urbain et communautaire.

«Nous ne promettons ni métro, ni viaduc, ni création de 8000 emplois, ni la construction d'un centre communautaire, a précisé hier, Benoît Corbeil, candidat à la mairie, qui dirige Alliance Plus et l'équipe de 12 candidats aux postes de conseillers municipaux. Nous nous engageons ce-

pendant à assainir les finances publiques et à améliorer la vie environnementale et urbaine, par des mesures claires et précises.»

M. Corbeil et son équipe s'engagent notamment à réduire la dette à long terme de la municipalité qui aurait augmenté de 3,2 millions\$ depuis l'élection de l'équipe de Richard Quirion en 1989, pour atteindre maintenant 52,3 millions\$.

Pour y arriver, Alliance Plus propose de geler le budget d'opération de la ville pour la durée du prochain mandat, alors qu'il a augmenté de 13% entre 1991 et 1992.

On veut aussi réduire de 10% le nombre des cadres et baisser d'autant les salaires du maire et des conseillers, et en plus, de les geler à ce niveau pour les quatre prochaines années. En 1990, le sa-

laire annuel du maire a été majoré de 23%, en passant de 39 000\$ à 48 000\$.

Le parti propose également de réduire le nombre de conseillers municipaux de douze à huit et d'organiser un comité consultatif des finances sur lequel siègerait trois citoyens.

Le programme Horizon 2000 vise aussi à maximiser le développement industriel et commercial d'Anjou. On propose notamment de créer un fonds d'aide au démarrage et à l'exportation pour les entreprises angevines et de mettre sur pied un programme de subvention à la revitalisation des secteurs résidentiels via un crédit fiscal.

Les engagements électoraux d'Alliance Plus sont planifiés pour la durée du prochain mandat, jusqu'en 1997.

Le cardinal Grégoire dans un état grave

PRESSE CANADIENNE

Le cardinal Paul Grégoire, ancien Archevêque de Montréal, repose dans un état grave à l'hôpital Notre-Dame, a fait savoir hier l'Archevêché de Montréal. Agé de 82 ans, Mgr Grégoire mène depuis trois ans un «rude combat» contre le cancer. Il a été transporté à l'hôpital il y a une semaine. Né à Verdun en 1911, l'ancien archevêque de Montréal a été ordonné prêtre en 1937. Il a été évêque auxiliaire de Montréal de 1961 à 1968 puis évêque et archevêque jusqu'en 1990.

Mgr Grégoire a été promu cardinal en 1988. L'archevêque de Montréal, Mgr Jean-Claude Turcotte, le recommande aux prières, a précisé l'Archevêché dans un communiqué.

La nouvelle de l'aggravation de son état de santé a déjà provoqué un courant de sympathie. Des porte-parole d'organismes s'occupant d'itinérants, comme l'Accueil Bonneau et la Maison du Père, s'informent régulièrement de l'état de santé de celui qui a toujours été très près des moins nantis de la société.

Parmi les meilleurs jouets

Un «ver entortillé» pour les poupons

LE DEVOIR

Pour la 18e année consécutive, l'Association des consommateurs du Québec a décerné ses prix pour les meilleurs jouets ainsi que ses prix «poubelles» pour dénoncer les pires.

Parmi les dix jouets primés les meilleurs, on retrouve un «ver entortillé» pour les poupons, sorte de hochet en tissu fabriqué par Battat, une navette spatiale de Tomy, un lot de Ravensburger, un jeu de construction de Kapla et le «Défenseur des glaciers» de Lego.

Récompensés du prix poubelle, cinq jouets se sont distingués par leur fragilité, leur cherté ou encore leur

manque d'intérêt.

La Villa magique de Barbie, de Mattel, fut jugée trop chère, fragile et frustrante pour les enfants.

Les Turtles/Mutations, de Playmates, sont difficiles à manipuler, les enfants risquent de s'écarter les doigts et leur intérêt s'estompe rapidement.

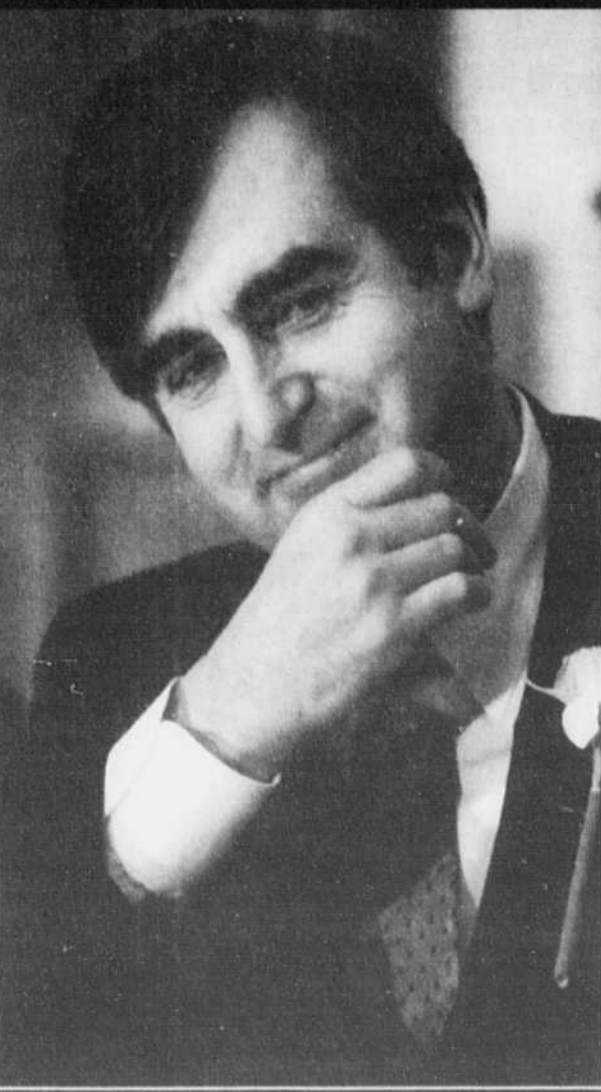
Le tableau Copier Couleur Amusant (sic) est de qualité médiocre et il est vite délaissé.

Deathdoll, de Tomy, est un robot difficile à assembler qui suscite un intérêt nul. Enfin, Knock out, de Milton Bradley, est un jeu bruyant, fragile et cher. Publiés dans la revue *Jouets 94*, ces prix viennent de l'évaluation de 346 jeux et jouets dont plus de 200 nouveautés et 19 cassettes de jeux vidéo.

CELUI QUE LE QUÉBEC A CHOISI

LUCIEN

BOUCHARD



« Dans cet ouvrage
mi-essai,
mi-biographie,
l'auteur s'astreint
à une prose dénuée
de tout règlement
de comptes [...] une lecture
passionnante. »

Pierre O'Neill, *Le Devoir*

384 pages
22,50 \$

Boréal



À visage découvert

RÉSULTATS

LOTTO QUÉBEC

Tirage du 93-10-27

2 7 8 15 21 40

Numéro complémentaire: 25

GAGNANTS LOTS

6/6	2	1 152 443,10 \$
5/6+	8	86 433,20 \$
5/6	341	1 622,20 \$
4/6	18 688	56,70 \$
3/6	343 531	10,00 \$

Ventes totales 17 877 961,00\$

Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$

Prochain tirage: 93-10-30

Extra Tirage du 93-10-27

NUMÉROS LOTS

636969	100 000 \$
36969	1 000 \$
6969	250 \$
969	50 \$
69	10 \$
9	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SPEQ-LE DEVOIR INC.

LE DEVOIR A RÉCEMMENT ACQUIS
DES CENTAINES
DE NOUVEAUX ACTIONNAIRES.
VOUS POURRIEZ EN ÊTRE

Qui sont-ils ?

Le 15 septembre, plus de 500 actionnaires de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-Le Devoir) ont investi 358 000 \$ dans le journal.

La SPEQ-LE DEVOIR INC. compte aussi sur des engagements de plus de 150 000 \$, au nom de quelque 200 futurs investisseurs.

Ces amis du DEVOIR se joignent aux actionnaires, institutions et gens d'affaires, qui ont assuré en deux phases la restructuration financière du journal.

Nous avons donc atteint la moitié de l'objectif.
Votre adhésion nous mènera au but.

Si vous en êtes

Vous devenez actionnaire de la SPEQ
et obtenez un représentant au conseil du DEVOIR.

Vous soutenez le développement d'un journal en renouveau.

Vous êtes constamment informé
des affaires de votre quotidien.

Vous obtenez une déduction fiscale (provinciale) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimum.

Et surtout, vous témoignez de votre solidarité avec un quotidien critique, vigoureux, libre, et exigeant.

» » »

Première émission par voie de prospectus
SPEQ LE DEVOIR INC.

1 100 000 \$ (1 100 000 actions ordinaires)

Prix: 1,00 \$ l'action

Souscription minimale: 500 actions ordinaires (500 \$)

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires (500 \$)

Le placement minimum de 350 000 actions ordinaires (350 000 \$) a été réalisé.

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 000 000 d'actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC. soit environ 15,5 %.

POUR OBTENIR TOUS RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE ET UN EXEMPLAIRE DU PROSPECTUS DÉFINIF VOUS SERA TRANSMIS.

JE DÉSIRE RECEVOIR DES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT
L'ACHAT D' ACTIONS
DE LA SPEQ QUI INVESTIRA DANS LE DEVOIR INC.

NOM.....

ADRESSE.....

TÉLÉPHONE.....

EXPÉDIER À: RAYMONDE GUAY OU ROGER BOISVERT, 2050,
RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9 TÉL.: (514) 985-3333
TÉLÉC.: (514) 985-3310

• LES ACTUALITÉS •

Élection d'un gouvernement libéral

Optimisme prudent des environnementalistes

Ottawa (d'après PC) — Les environnementalistes accueillent favorablement — mais avec prudence — l'élection d'un gouvernement Chrétien, au regard du livre rouge publié par le Parti libéral du Canada durant la campagne électorale.

Même si le chapitre sur le développement durable n'a pas retenu l'attention pendant la campagne, il n'en contient pas moins une vingtaine de promesses qui pourraient avoir un impact bénéfique sur l'environnement.

L'optimisme des environnementalistes s'explique en partie par la présence dans les rangs libéraux des Paul Martin, Clifford Lincoln, Charles Caccia et Marlene Catterall, qui sont tous reconnus pour leur intérêt envers les questions environnementales.

Avoir un ministre des Finances intéressé aux questions d'ordre environnemental est un espoir depuis longtemps caressé par les groupes voués à la défense de l'environnement, et M. Martin pourrait très bien devenir cet oiseau rare, estime Jamie Linton, de l'Académie Rawson pour les sciences aquatiques, basée à Ottawa.

M. Martin, qui était le critique libéral en matière d'environnement et qui a participé au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, au Brésil, l'an dernier, héritera fort probablement du portefeuille des Finances. Quant à M. Lincoln, qui a déjà été ministre de l'Environnement du Québec, il est perçu

comme le meilleur candidat pour occuper ce poste au sein du nouveau cabinet libéral.

«Je connais bien Clifford Lincoln et s'il est nommé... nous aurons un bon ministre de l'Environnement», estime pour sa part Daniel Green, le président de la Société pour vaincre la pollution, de Montréal.

Le plan libéral de travaux publics, au coût de 6 milliards\$, pourrait fournir les sommes nécessaires à l'amélioration des stations d'épuration des eaux usées et conséquemment de l'eau potable dans plusieurs régions du pays, ajoute M. Green. Mme Louise Comeau, du Sierra Club, apprécie davantage quant à elle la promesse du Parti libéral de réduire les émissions de dioxyde de carbone de 20%, en se basant sur les niveaux atteints en 1988.

Les environnementalistes rappellent également que le leader libéral Jean Chrétien était déjà soucieux de protéger l'environnement dans les années 70, au cours desquelles, à titre de ministre des Affaires indiennes et du Nord, il a créé plusieurs parcs nationaux. Parmi les autres promesses du PLC au chapitre de l'environnement, le livre rouge mentionne notamment la nomination d'un vérificateur général sur l'environnement dont les pouvoirs seraient semblables à celui du vérificateur général et dont les rapports annuels porteraient sur la capacité des programmes fédéraux à favoriser la transition vers le développement durable.



Collègues et amis se sont joints aux membres des familles pour saluer les quatre disparus.

L'accident d'hélicoptère lundi à Beauport

Dernier hommage aux quatre victimes

Québec (PC) — Une foule de plus de 2000 personnes, dont un millier de policiers, a rendu hier un dernier hommage aux quatre victimes décédées lundi dernier à Beauport lors d'un accident d'hélicoptère.

Lors de funérailles dignes et touchantes qui se sont déroulées à l'église Saint-Jean-Baptiste, au cœur de la Vieille Capitale, des collègues et amis se sont joints aux membres des familles pour saluer une dernière fois les quatre disparus. Ces der-

niers sont trois policiers, Paul Simard, 33 ans, et Yvan Filteau, 46 ans, de la Sûreté municipale de Québec, Gaston Paradis, 44 ans, de la Sûreté du Québec, et le pilote de l'appareil, Georges Donceys, 58 ans, du Service aérien du gouvernement du Québec.

La cérémonie funèbre a été présidée par Mgr Marc Leclerc, évêque auxiliaire de Québec, et la lecture des textes sacrés a été faite par l'aumônier de la Sûreté du Québec, l'abbé Lucien Ouellet.

LES CENT JOURS

ART D'ART TEMPS

4 DERNIERS JOURS

8^e édition
1 9 9 3

Du 1^{er} août au 1^{er} novembre
Du mardi au dimanche
De midi à 20:00

CENTRE INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
3576, avenue du Parc, (coin nord-ouest de Prince-Arthur)
Téléphone : 288-0811
Télécopieur : 288-5021

Ministère de la Culture du Québec, ministère des Communications du Canada, ministère de la Main-d'œuvre du Québec, ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, Conseil des arts du Canada, Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, CIDEC ville de Montréal, ministère des Affaires internationales du Québec.

CrownVie **POSTE MAIL** **LE DEVOIR**

LE DEVOIR

POLITIQUE

Les finances des conservateurs sont en piteux état mais les banquiers resteraient calmes

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les finances du Parti progressiste-conservateur du Canada ne sont pas en aussi mauvais état que certains médias l'ont laissé croire, affirme le président du parti, Gerry Saint-Germain.

«Nous calculons que notre dette avoisine les 2 ou 3 millions\$, a indiqué hier M. Saint-Germain en marge d'une réunion de l'état-major du PC convoquée d'urgence pour faire le point sur la situation financière de la formation au terme d'une campagne électorale désastreuse à tous égards.

Il a qualifié un tel déficit de «parfaitement gérable». «Historiquement, après une élection, on se retrouve à peu près à ce niveau-là», a-t-il dit.

Hier, *Le Soleil*, de Québec, citait des sources internes du PC faisant état d'un «problème colossal»: le gouffre aurait atteint 8 millions\$, accablant le parti à une quasi-faillite.

La Presse, de son côté, avançait le chiffre de 6 millions\$. Et hier encore, la Presse canadienne rapportait qu'une autre source conservatrice anonyme avait parlé d'une dette de l'ordre de 4,5 millions\$.

De son côté, le président de l'aile québécoise du Parti conservateur, Clément Massé, a convenu d'une dette, dont il était toutefois «prématuré d'établir le montant». «Je pense que nous sommes dans le rouge, mais on sortait d'un congrès au leadership et la campagne électorale a été difficile et ça se manifeste au niveau des contributions».

Lors d'un entretien radiophonique, Me Massé a par ailleurs attribué le filtrage aux médias des sommes astronomiques à des gens qui cherchent à faire du «grenouillage».

Quant au sénateur Pierre-Claude Nolin, directeur de la campagne PC au Québec, il a noté que les banquiers de son parti restaient calmes, tout en montrant du doigt les changements effectués par Kim Campbell, un mois avant la campagne, au conseil d'administration du Fonds PC, chargé justement de la levée de fonds. Pourtant, ceux qui étaient là auparavant étaient «efficaces pour amasser de l'argent», a-t-il dit.

C'est d'ailleurs là que le bât a blessé: si le parti se retrouve aujourd'hui en difficulté, c'est qu'il a eu du mal, surtout alors qu'il battait de plus en plus de l'aile dans les intentions de vote, à aller chercher des fonds. A cet égard, on se rabat sur le fait que plusieurs promesses d'avances

ont été faites, et qu'on attend qu'elles se concrétisent.

Mais quelle que soit l'ampleur du problème, les dirigeants du PC ont convenu qu'il sera nécessaire d'effectuer des mises à pied au sein du quartier général du parti, à Ottawa, qui compte 80 employés. D'autres bureaux à travers le pays seront aussi touchés de diverses façons.

Mais peut-on aller jusqu'à envisager la fermeture pure et simple du QG d'Ottawa, comme cela a été évoqué? «Ce ne sont que pures spéculations», a rétorqué M. Saint-Germain, qui a parlé des licenciements comme de choses «normales» au lendemain d'élections.

Pourtant, l'avoie estimé du Parti conservateur s'élevait il y a quelques mois à environ 6 millions\$ (le plafond des dépenses électorales est fixé à 10,5 millions\$, dont 22,5% sont remboursables). Brian Mulroney lui-même, le jour sa démission, avait affirmé laisser un parti possédant «un surplus financier extrêmement significatif». Mais une course au leadership et une campagne électorale, ajoutées à la débâcle aux urnes, ont sérieusement grugé la caisse.

Car la piètre performance individuelle des candidats conservateurs pourrait aussi avoir fait très mal à leur parti. Un survol rapide des résultats électoraux — quoique non encore définitifs — démontre que pas moins de 151 des

295 candidats PC n'ont pas réussi à franchir la barre des suffrages exprimés dans leur circonscription. Une bonne vingtaine d'autres se situent tout juste à la limite.

En vertu de la loi électorale, un score de 15% ou plus des votes valides permet aux candidats de se voir rembourser leur dépôt statutaire de 1000\$, plus la moitié des dépenses électorales encourues.

Quant on considère que le total des dépenses autorisées à chaque candidat s'élève, en moyenne, à 59 600\$, on constate l'ampleur de la facture qui sera refilée au parti, maintenant relégué au cinquième rang et sans chef aux Communes.

Au Québec, 49 candidats conservateurs n'ont pu, selon les données disponibles, atteindre le quota de 15%. Dans ce groupe, on retrouve quatre ministres, Monique Landry (14,7%), Gilles Loiselle (13,7%), Gerry Weiner (13,1%) et Jean Corbeil (11,7%), qui pourraient tout perdre.

Parions qu'il sera entre autres question de tous ces chiffres ce matin, alors que Kim Campbell rencontrera les membres de son cabinet à Ottawa. Ce sera la toute dernière réunion avant la passation des pouvoirs aux libéraux, qui a officiellement été fixée au jeudi 4 novembre, à 11 heures.

Aux urnes le 13 décembre dans Laval-des-Rapides

Le PQ veut faire élire son candidat vedette

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les électeurs du comté provincial de Laval-des-Rapides sont conviés aux urnes le 13 décembre pour une élection partielle dans le but de combler le siège laissé vacant à l'Assemblée nationale, le 16 juin, par l'ex-député libéral Guy Bélanger.

Le Parti québécois compte bien y remporter une quatrième élection complémentaire de suite, avec le candidat vedette Serge Ménard, avocat criminaliste réputé, susceptible d'être ministre de la Justice dans un gouvernement Parizeau.

La circonscription de Laval-des-Rapides a été représentée à l'Assemblée nationale par l'ex-ministre et vice-président du Parti québécois Bernard Landry, de 1976 à 1985.

Le Parti libéral a choisi pour sa part son candidat hier soir, par la désignation sans opposition d'un représentant des ventes âgé de 64 ans, M. Raymond Monette, militant libéral depuis 28 ans, également actif en politique fédérale et municipale à Laval. Il était organisateur pour le parti du maire Vaillancourt aux dernières élections locales.

M. Monette a l'intention de faire porter sa campagne sur ses qualités personnelles, a-t-il confié hier au DEVOIR. Il dit jouir d'une notoriété importante dans le comté où il est engagé bénévolement dans divers

organismes d'aide pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

Le candidat libéral dit n'avoir pas peur de son adversaire. Il connaît la musique, pour avoir organisé la campagne du député Bélanger en 1985 et en 1989. Il confesse, toutefois, avoir reçu l'avertissement de son ami Bélanger, au début de l'été, que «ce ne sera pas facile» pour lui.

En démissionnant, le 16 juin, M. Bélanger quittait la politique sur une critique sévère de la partisanerie stérilisante, de la pauvreté du discours et de la faiblesse des leaders politiques du jour.

«Pourquoi être 100 (députés du même parti) si on doit tous penser pareil», dit-il, constatant l'impuissance du simple député devant les machines partisanes et une lourde fonction publique.

M. Bélanger s'était maintes fois démarqué de son parti en adoptant, principalement dans le dossier constitutionnel, des points de vue opposés à la doctrine fédéraliste libérale et accusant, plus récemment, son parti de manquer de vision.

M. Bélanger avait gagné Laval-des-Rapides en 1989 par une majorité de 2199 voix.

M. Monette fait carrière dans le domaine de la vente depuis 33 ans. Depuis 1978, il est à l'emploi de Cité Electronique Vidéo.

Le PQ a remporté les trois dernières élections partielles dans Montmorency, Anjou et Portneuf.

Déménagement ministériel



PHOTO PRESSE CANADIENNE

SURPRIS EN PLEIN DÉMÉNAGEMENT au Parlement, Charlie Mayer, ancien ministre de l'Agriculture du cabinet de Kim Campbell, prend ses cliques et ses claques, et ses boîtes, ainsi que sa mallette ministérielle.

Chrétien sera assermenté jeudi

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre désigné Jean Chrétien et son conseil des ministres seront assermentés jeudi prochain, a fait savoir hier le bureau du gouverneur général Ramon Hnatyshyn.

La première ministre Kim Campbell remettra officiellement sa démission au cours d'un bref entretien avec M. Hnatyshyn vers 10 heures. Le chef libéral et son équipe seront assermentés une heure plus tard.

Bien que très peu de détails aient filtré sur la composition de son premier conseil des ministres, on s'attend à ce que M. Chrétien veuille en réduire la taille à moins de 30. On viserait entre 25 à 28 ministres.

Il est question de nommer un ministre des Relations fédérales-provinciales, a laissé entendre le chef libéral mardi, au cours de sa première conférence de presse au lendemain de son éclatante victoire électorale.

Pour ce qui est du rappel du Parlement, le premier ministre désigné a indiqué qu'il ne pensait pas convoquer les Chambres avant janvier prochain.

«Il faut attendre le 15 novembre pour le retour des brefs, mais après, la période de Noël est très près», a-t-il expliqué. Il a laissé entendre qu'il ne serait pas propice de convoquer la Chambre des communes à quelques semaines de la période des fêtes.

De son côté, le député d'Ottawa-Vanier, Jean-Robert Gauthier, croit qu'il serait souhaitable de convoquer le Parlement le plus tôt possible.

«Il faut relancer l'emploi. D'après moi, c'est une priorité absolue. On l'a répété durant la campagne, et je n'ai pas d'hésitation à vous dire que le Discours du trône est presque écrit.»

On peut résumer ce livre rouge de 111 pages dans un Discours du trône qui va prendre 20-25 minutes, et on n'a pas besoin de se casser les méninges», a-t-il poursuivi.

Le président mexicain se fait l'écho de Bill Clinton

Pas question de rouvrir l'ALENA, avertit Salinas

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Washington — Tout comme l'administration américaine, le président du Mexique Carlos Salinas de Gortari estime qu'il ne saurait être question de renégocier l'Accord de libre-échange nord-américain comme le demande le premier ministre désigné Jean Chrétien.

«Si vous ouvrez une seule ligne d'un document de 2000 pages, vous ouvrez tout le reste à la renégociation», a déclaré le président mexicain.

M. Salinas a fait ces commentaires dans le cadre d'une entrevue qui sera diffusée ce soir au réseau de télévision américain PBS, au cours d'une émission animée par David Frost.

Des extraits ont été présentés aux médias hier. Le président Salinas, qui recevait M. Frost dans sa résidence officielle à Mexico mardi, a déclaré qu'il serait sage d'attendre de voir ce que fera M. Chrétien avant de réagir.

«M. Chrétien est quelqu'un que je respecte beaucoup en raison de son courage, de sa détermination

et de son talent, a-t-il affirmé. J'aimerais discuter directement avec lui pour mieux connaître ses intentions.»

Il a toutefois ajouté qu'en ce qui concernait les Mexicains, les négociations étaient terminées.

«C'est une bonne entente pour le Mexique, une bonne entente pour les États-Unis, et je pense que c'est une bonne entente pour le Canada, a-t-il soutenu. Il appartient maintenant au processus législatif de ratifier ces négociations.»

Au lendemain de la victoire libérale, l'administration américaine avait également fait savoir qu'il n'était pas question de rouvrir l'accord. Le président américain Bill Clinton avait lui-même déclaré qu'il fallait plutôt aller de l'avant.

L'administration Clinton a toutefois laissé entendre qu'il pourrait être possible de conclure des ententes parallèles sur les points soulevés par M. Chrétien.

Au cours de la campagne électorale, le chef libéral a réclamé des modifications à l'accord nord-américain afin de mieux définir les subventions, de renforcer le processus de règlement des conflits et d'obtenir la même protection que le Mexique dans le do-

maine de l'énergie.

Mardi, le premier ministre désigné a déclaré qu'il désirait toujours ces modifications et qu'il pourrait retarder l'entrée en vigueur de l'entente s'il ne les obtenait pas.

De telles renégociations pourraient cependant être difficiles. De nombreux congressistes américains s'opposent à l'accord actuel, et ne voudraient certainement rien savoir de modifications qui viendraient le rendre encore plus inacceptable à leurs yeux. Par exemple, si M. Chrétien veut renforcer le mécanisme de règlement des conflits prévu dans l'accord bilatéral et l'accord nord-américain, des sénateurs ont manifesté l'intention de l'assujettir aux tribunaux américains. Or, c'était justement pour se soustraire aux tribunaux américains que le Canada avait négocié ce mécanisme en premier lieu.

Le Conseil canadien des chefs d'entreprise, qui est pourtant en faveur du libre-échange, a écrit à l'administration canadienne cette semaine pour recommander le rejet de l'entente si la suggestion des sénateurs devait être acceptée.

Actuellement, le comité des voies et moyens de la

Chambre des représentants et le comité sénatorial des finances étudient la législation visant à mettre en œuvre l'accord nord-américain et acceptent des amendements. Toutefois, il appartiendra ultimement au président américain d'accepter ou de rejeter ces amendements.

M. Clinton a cependant intérêt à ne pas se mettre trop de congressistes à dos. Les représentants américains devraient voter sur l'Accord de libre-échange le 17 novembre prochain, et la Maison-Blanche n'est pas encore certaine si elle parviendra à obtenir les appuis nécessaires à son adoption. Le vote aura lieu plus tard au Sénat. Le porte-parole de l'ambassade canadienne à Washington George Rioux a affirmé que des suggestions comme celle des sénateurs sur le mécanisme de règlement des conflits inquiétaient le gouvernement canadien.

«Nous avons négocié l'accord de bonne foi, a-t-il rappelé. C'est un peu tard pour tout ça.»

Il a affirmé que chaque fois que l'ambassade canadienne voyait des suggestions ou des amendements qui lui semblaient inacceptables, elle le faisait savoir à qui de droit au Congrès et à la Maison-Blanche.

Un prêt aux entreprises au taux de base!!!

Accès Action
1800 463-7337

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

Pour être admissible, il faut répondre aux critères de la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Le procès de l'impuissance

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Etait-il naïf de croire que le général Cédras allait gentiment se démettre et laisser Jean-Bertrand Aristide rentrer dans ses fonctions? Il semble que oui, puisque aujourd'hui tout donne raison à ces Haïtiens qui, mieux au fait de l'histoire et de la culture politique de leur pays, se moquaient de la crédulité de la «communauté internationale».

«Le délai prévu entre la signature de l'accord (de Governors Island) et le retour du président Aristide était beaucoup trop long», disait la semaine dernière au DEVOIR Marjorie Villefranche, directrice de la Maison d'Haïti à Montréal. «Personne ne croyait à la bonne foi de l'armée. Et ce délai laissait tout le temps aux militaires de s'organiser.»

Et ils se sont en effet organisés, si l'on se fie aux événements des récentes semaines, pour forcer le report du retour du président Aristide, pour gagner du temps, pour faire reculer l'ONU et les «quatre amis d'Haïti» auprès du secrétaire général des Nations unies (Canada, États-Unis, France et Venezuela).

À la tribune des Nations unies hier, le président Aristide a demandé un renforcement de l'embargo contre Haïti. Cet embargo, qui semble être l'unique outil, la seule stratégie disponible, les militaires ont su en jouer, en profiter, et s'en gausser ouvertement.

Le message de la communauté internationale aux militaires haïtiens:
«Faites ce que vous voulez!»

à votre table et même de vous inviter, alors que les gens que vous prétendez aider ne mangeront pas ce soir.»

Les diplomates font remarquer que l'embargo de l'ONU avait amené les militaires haïtiens à la table de négociations à New York. Ils en concluent que l'embargo est un puissant levier politique et qu'il faut s'en servir de nouveau. Mais certains observateurs se demandent si les militaires haïtiens n'ont pas déjà gagné sur toute la ligne.

La signature du général Cédras au bas de l'accord de Governors Island leur confère une sorte de légitimité; l'embargo leur a permis de s'enrichir grâce à la contrebande qu'ils contrôlent; et entre deux embargos, ils ont pu se procurer armes et munitions. Autorité, argent, armes: que leur manque-t-il, quand ils ont en face d'eux une population fatiguée et une «communauté internationale» qui ne sait plus très bien par quel bout aborder l'écheveau haïtien?

La date du 30 octobre fixée pour le retour du président Aristide avait fini par devenir un symbole auquel s'accrochait l'espoir des Haïtiens. «Depuis 1986, dit Mme Villefranche, on va d'espoir en désespoir. (...) Si aujourd'hui l'ONU recule, ce sera incroyable. Le message aux militaires sera: "Faites ce que voulez!"»

La communauté internationale vient de subir un échec diplomatique en Haïti. Mais elle en a subi d'autres, moins retentissants, mais aussi tragiques pour la population haïtienne. Comment expliquer autrement que ce pays, au chevet duquel se sont penchées une foultitude d'organisations caritatives, religieuses, de bienfaisance, non-gouvernementales, d'aide, et d'assistance, venant des pays riches, soit dans un tel état de délabrement, et même en état «d'urgence» sanitaire?

Le procès du fonctionnement des ONG en Haïti, et en général de la sollicitude de la communauté internationale envers Haïti, reste à faire.

Devant l'Assemblée générale de l'ONU, Aristide implore à nouveau la communauté internationale

«Blocus total» contre les putschistes

Robert Malval accepte de rappeler sa démission

D'APRÈS AFP ET REUTERS

New-York — Le président haïtien Jean-Bertrand Aristide, en exil depuis deux ans, a appelé hier l'ONU à imposer un blocus total à son pays pour forcer les militaires à lui remettre le pouvoir, comme prévu par les accords de Governors Island conclus le 3 juillet.

Le président américain Bill Clinton, lors d'une conférence de presse à la Maison-Blanche, a pour sa part déclaré que les militaires haïtiens qui s'accrochaient au pouvoir commettaient «une grave erreur» en s'opposant au retour à la démocratie.

Le président Aristide a dit qu'il ne rentrerait pas en Haïti tant que le chef de l'armée, le général Raoul Cédras, ne serait pas parti. Aux termes des accords de juillet, le général Cédras devait démissionner le 15 octobre et Jean-Bertrand Aristide regagner Port-au-Prince le 30.

Cependant, le médiateur de l'ONU en Haïti, Dante Caputo, a implicitement désavoué ce qui apparaît comme une nouvelle condition mise hier par le président constitutionnel d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, à son retour à Port-au-Prince.

M. Caputo, dont la déclaration a été lue à l'AFP par son porte-parole, Eric Falt, se référait de toute évidence, bien qu'il ne l'ait pas dit tel quel, à la demande formulée par M. Aristide à la tribune de l'ONU d'une démission préalable des «membres du haut commandement et du haut état-major», qu'il semble mettre comme condition à la convocation du Parlement pour qu'il vote la loi d'amnistie réclamée par les militaires.

«Je pense qu'il doit d'abord partir. Ensuite, je pourrais revenir. Premier point, il doit s'en aller, deuxième point, je dois revenir», a déclaré Aristide à la presse à l'issue de son allocution.

Il a toutefois lancé un appel à la réconciliation en expliquant qu'il voulait bâtir un Haïti nouveau, juste et démocratique.

Il a par ailleurs demandé au gouvernement de transition dirigé par Robert Malval, un de ses partisans, de ne pas démissionner le 30 octobre, comme ce dernier voulait le faire si le président ne rentrait pas ce jour-là.

Le premier ministre haïtien a aussitôt répon-

du favorablement à cette demande. «Je ne peux pas tourner le dos» au président Aristide, a-t-il dit à Port-au-Prince. «Je suis un soldat, je suis ici pour obéir, et bien sûr pour continuer à me battre avec lui.»

Jean-Bertrand Aristide a estimé que l'ONU, en vertu du chapitre 7 de la Charte des Nations unies, devait imposer de nouvelles sanctions à Haïti, notamment un embargo aérien qui viendrait s'ajouter au blocus naval déjà en place.

Les Nations unies devraient se prononcer sur cette demande la semaine prochaine.

Au sujet de ces sanctions, Robert Malval a déclaré pour sa part qu'il s'agissait d'une «arme à double tranchant qu'il fallait utiliser avec prudence».

Lançant un appel à la réconciliation, le président haïtien a déclaré qu'il ne cherchait nullement à «se venger».

À Port-au-Prince, le Parlement devait à nouveau se réunir hier après-midi pour débattre des nouvelles lois nécessaires au rétablissement de la démocratie, notamment une loi d'amnistie pour les participants au coup d'État de septembre 1991. Deux précédentes tentatives ont échoué, faute de quorum et à cause des menaces pesant sur plusieurs députés.

«En ce qui concerne ses propositions et les conditions qu'il a posées pour son retour au pays, je dois dire que la communauté internationale ne peut que s'en tenir aux termes et à la succession de mesures prévues dans les accords» de Governors Island, a affirmé M. Caputo dans sa critique implicite d'Aristide.

Les accords en question prévoient, dans le point 8, le départ à la retraite du commandant-en-chef des forces armées, le général Raoul Cédras, et la nomination par M. Aristide de son successeur, qui renouvellerait ensuite le haut état-major.

Mais dans le minutieux échafaudage mis en place à Governors Island, cette étape vient après l'octroi d'une amnistie (point 6) et l'adoption d'une loi sur la séparation de l'armée et de la police (point 7) suivie par la nomination par M. Aristide d'un commandant pour les forces de police. M. Aristide semble donc vouloir renverser la séquence prévue.

«Je lance un message de paix aux officiers haïtiens»

Voici quelques extraits du discours prononcé hier par Jean-Bertrand Aristide dans l'enceinte de l'Assemblée générale de l'ONU, à New York.

• «J'en profite pour lancer un message de paix aux officiers, sous-officiers et soldats de l'armée d'Haïti.»

• «Le 15 octobre dernier, les Forces armées et la police auraient dû enfin se libérer de leurs responsables en chef. Tard mais pas trop tard. Ils doivent partir.»

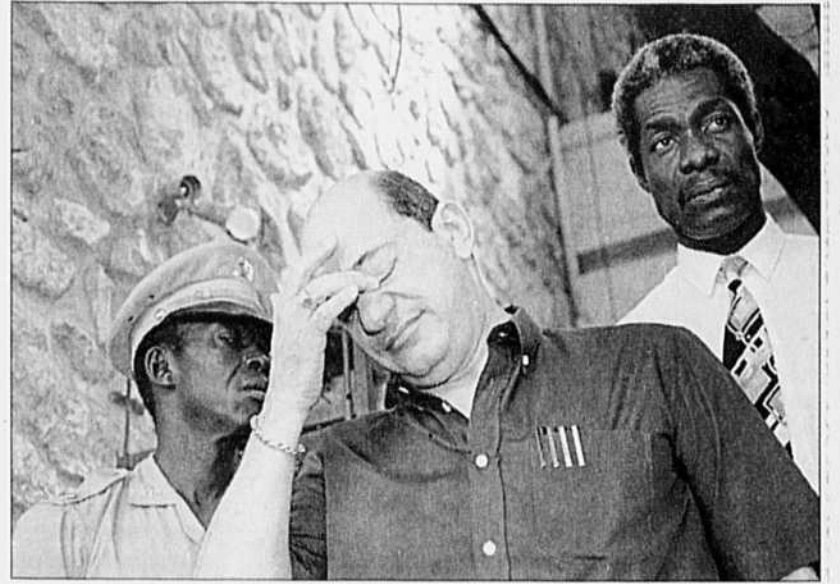
• «Un blocus total et intégral s'avère nécessaire.»

• «En l'an 2000, les projections les plus réalistes nous annoncent déjà que 2 600 000 habitants, soit 65% de la population urbaine n'aura aucune possibilité d'avoir accès à l'eau potable. La mise en oeuvre de notre politique économique devra empêcher cette catastrophe.»

• «Si demain matin, le général Cédras, les membres du haut Commandement et du Haut État-major, le colonel Michel François et des alliés partent, le même jour, dans l'après-midi, je convoquerai le Parlement (...) pour le vote de la loi sur la police et celle relative à l'amnistie (...)»



Hier à l'ONU.



Photographié hier devant sa résidence où il «siège» en permanence, le premier ministre haïtien Robert Malval a accepté, à l'appel du président Aristide, de surseoir à sa décision de démissionner demain samedi. M. Malval avait annoncé qu'il quitterait son poste si Aristide n'était pas rentré pour le 30 octobre. «Je suis un soldat», a-t-il déclaré.

TOUS LES MARDIS

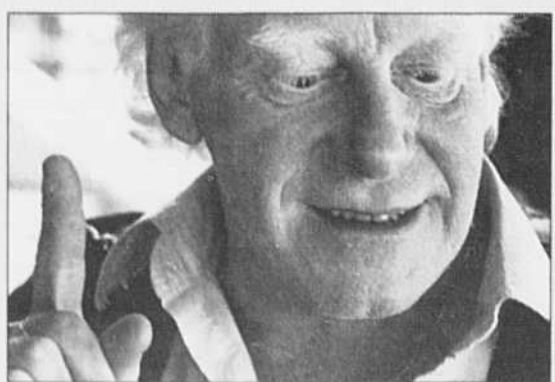
Bourgault, libre-penseur



Des opinions qui surprennent, dérangent, provoquent.

Tous y passent. Les grands et les petits, les jeunes et les moins jeunes, les artistes, les professeurs... et même les journalistes.

À lire,



dans le
LE DEVOIR

Bill Clinton à la rescousse des 30 000 sans-logis

La Californie du Sud, zone sinistrée

Los Angeles (Reuter) — Le vent a baissé d'intensité dans le sud de la Californie, facilitant la tâche des 6000 pompiers engagés contre les incendies qui ont détruit 600 habitations et contraint 30 000 personnes à la fuite depuis mercredi.

Une quinzaine d'incendies toujours non maîtrisés s'étendent sur une bande de terre de plus de 40 000 hectares entre la frontière mexicaine et la banlieue nord de Los Angeles.

Le président Bill Clinton a déclaré cinq comtés de la région «zones sinistrées» et a promis que l'aide fédérale

saurait être à la hauteur de la situation.

«Toute ma sympathie va aux gens qui, à travers la Californie du Sud, viennent de voir leur maison partir en fumée», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Les dégâts sont déjà estimés à plusieurs centaines de millions de dollars. En 1991, un gigantesque incendie de forêt à Oakland avait causé 1,75 milliard de dollars de dégâts.

On ne dénombre aucun mort mais 29 pompiers et une dizaine de civils ont été blessés. Quatre-vingts marines ont été cependant dépêchés à

Laguna Beach pour aider la police à fouiller les débris des maisons détruites.

Le «vent de Santa Ana», un vent chaud qui soufflait mercredi à près de 100 km/h, a commencé à se calmer dans la journée et les pompiers ont dit marquer des points dans la lutte contre les flammes.

Laguna Beach, à 65 km au sud-est de Los Angeles, a été la ville la plus durement touchée. Plus de 300 villas luxueuses ont été détruites et 24 000 personnes, la quasi totalité de la population, ont dû être évacuées.

Zèle policier à Pékin

«Il faut réprimer mieux»

Pékin (AFP) — Le Parti communiste chinois estime que l'ordre social demeure «critique» et vient à nouveau d'exporter ses cadres à tout mettre en oeuvre pour accentuer la répression, alors que la vaste campagne contre la criminalité et la corruption lancée cet été a déjà abouti à plusieurs centaines d'exécutions.

«Il faut condamner plus rapidement et plus lourdement», a déclaré Ren Jianxin, président de la Cour suprême populaire et directeur du comité de Sécurité publique du parti, qui s'est réuni mercredi à Pékin.

«La situation d'ensemble est bonne, mais les facteurs d'instabilité augmentent», a-t-il affirmé. «La situation de l'ordre social demeure critique et dans certaines régions rurales est franchement mauvaise.»

Ces propos alarmistes ont été publiés hier à la une des principaux journaux. M. Ren a mis en cause «les organisations du parti qui sont inefficaces» et «certains cadres et policiers qui protègent et encouragent les criminels par leurs attitudes ambiguës».

«Il faut déployer des efforts pour renforcer la lutte contre la criminalité et combattre fermement toutes les activités qui portent atteinte à la modernisation», a poursuivi M. Ren, qui a cité comme phénomènes particulièrement graves les attaques des pirates de la route, la prostitution et la corruption.

Guatemala sous occupation

Les protestataires investissent les édifices publics

Guatemala (service espagnol de l'AFP) — La capitale guatémaltèque a vécu une journée de tensions hier, l'édifice du Congrès étant occupé par un groupe de mouvements populaires et le siège de l'Organisation des États américains (OEA), par des paysans indiens. Cet événement a littéralement relégué au second plan le sommet que tiennent présentement à Guatemala les cinq dirigeants des pays d'Amérique centrale.

Ces tensions sont reliées au bras de fer qui se poursuit entre les 116 élus du Congrès et le président Ramon de Leon Carpio. Les députés, qui ont réussi à tenir une assemblée dans l'un des salons du Congrès, veulent à tout prix adopter quelque 70

amendements à la Constitution, dont l'un écarterait le mandat pour lequel est élu un président.

Le président insiste pour que le peuple se prononce par référendum le 28 novembre sur un projet d'«épuration» du Congrès dont plusieurs membres ont fait obstacle au travail qu'il accomplissait lorsqu'il était ombudsman. Le président demande carrement que les 116 députés remettent leur démission; il veut démettre de leurs fonctions les neuf juges de la Cour suprême, rien de moins.

Avant que le président ne prenne sa décision de tenir un référendum, les sondages indiquaient que plus de 90% des citoyens de ce pays désiraient l'«épuration» du Congrès et du

tribunal suprême dont plusieurs membres sont soupçonnés de tremper dans des affaires louches.

Les paysans guatémaltèques réclament le démantèlement des PAC ou Patrouilles d'auto-défense civile qui servent surtout à les brimer. Quant au GAM (Groupe d'appui mutuel) dont des militants occupaient hier le Congrès, il donne son appui aux mesures que preconise le président de Leon Carpio. Mercredi soir, cinq hommes armés avaient ligoté la seule personne qui se trouvait au local du GAM et ont dérobé à Guatemala le matériel électronique et la documentation sur les violations des droits de la personne, fait que le GAM a fortement dénoncé.

La s des

Tout le n jobs. M les g

Des jobs les cit nous a draient ral œuv

Evidemment, n ions que Kim Car oulant nous inter vait visé dans le n sauver la sienne. Quelle étrange : ours de nos gouv iprés nous être fi entreprise privée er de se fournir l ue nous entendio nent des élections artir du mois de ean Chrétien s'at gouvernemental... e plus cher de l'en Pour l'instant, c entreprise privée les jobs du gouve son hypocrisie et à et se fait superben Pourtant, camp rous continué d iser» leur usines e

Des Reichman à Campeau, on peut dire qu'ils se sont tous plantés

hasardeux, qui on avé les mains de mieux la refiler à c

Des freres Reic presidents de IBM les grands banqu sont presque tous payons aujourd'hu pendant cette ca n'osons pas dire n années, c'est la gr millions de travail les pays, en pratit sauvage qu'on pu

C'est toujours moque du contrat qui s'en prend au s occuper des tra dans les bras, qu des taxes en évacu qui multiplie à cot tions financières prises, qui pratiqu mant partout des i

Les grands patri Quand rien ne va, qu'ils s'en prenne, tous les beaux pro

Non seulement, re nous faudrait-il ciale et de chômage pénétre.

Mais ils se taisse Car d'ici peu ils vernements qui n ont eux-mêmes : vieille rengaine: « contre moi gré q tout députés.»

Et le député pr des emplois. Et le pas. Et le chômage tout, occupe touj au vieux qui refus monde s'en pren ciaux. Et person pable, l'hypocrisi

LE MONDE

Fantômes du passé

L'Histoire se répète à Prague

La République tchèque se fractionnera-t-elle à son tour entre Bohême et Moravie?

MARTIN PLICHTA
LE MONDE

Prague — L'histoire balbutie à Prague. Alors que l'on s'apprête à célébrer le 75e anniversaire de la création de la défunte Tchécoslovaquie, le 28 octobre, les vieux thèmes du débat politique de l'entre-deux-guerres sont de nouveau d'actualité dans la jeune République tchèque.

Quarante ans de glaciation communiste n'ont rien changé aux passions que soulèvent les questions comme les relations entre l'Église catholique et l'État, la coexistence avec les Allemands ou encore la décentralisation et la régionalisation, même si ces problèmes se posent aujourd'hui en des termes différents.

Dans ce pays à forte tradition anti-catholique et athée, aborder la question de la restitution des biens ecclésiastiques confisqués par les communistes, c'est aborder un terrain glissant. Tellement glissant que depuis le début de l'année, les négociations entre les partis chrétiens-démocrates et libéraux de la coalition au pouvoir sont au point mort, à la grande joie de l'opposition de gauche, qui n'hésite pas à aller puiser dans l'imagerie anticléricale des années 1920 pour fustiger ces restitutions.

Conscient que les trois quarts de la population refusent les restitutions, le pre-

mier ministre Vaclav Klaus, issu d'une famille hussite, veut limiter au strict minimum ces transferts de propriétés et en particulier ne pas rendre aux ordres et diocèses leurs importantes possessions terriennes.

De plus, M. Klaus veut imposer à l'Église de maintenir les écoles et les centres sociaux et médicaux existant dans les bâtiments qui lui seront rendus. Mais à la différence des débuts de la République tchécoslovaque, l'Église et les partis catholiques, dépourvus du poids d'avant guerre, recherchent aujourd'hui un compromis et refusent de dramatiser cette situation.

La question des relations entre Tchèques et Allemands — conflictuelle pendant des siècles — et du contentieux laissé par les crimes du régime nazi, jamais indemnisés par la RFA, ainsi que l'expulsion en 1945-1946 des Allemands des Sudètes, demeure un sujet sensible par excellence.

Aussi, les tentatives de rapprochement et de dialogue entreprises avec l'Allemagne ainsi que les revendications des organisations des expulsés des Sudètes pour le «droit au retour», comme les «excuses» du président Vaclav Havel, provoquent un tollé dans une société convaincue dans son immense majorité que l'expulsion était juste et définitive, car les Allemands de Bohême s'étaient opposés à la création de la Tchécoslovaquie en



Le chef du gouvernement tchèque, Vaclav Klaus.

1918 et avait largement contribué à sa destruction en 1938.

La récente rencontre «privée» de M. Havel avec le chancelier Helmut Kohl, à Spire (en Rhénanie), au cours de laquelle les deux hommes ont parlé d'indemnisation et de dialogue entre Sudètes et Tchèques, a suscité des réactions mitigées alors que le gouvernement, lui, ne s'est pas prononcé.

Le troisième sujet de discord de cette rentrée politique à Prague est la question de la décentralisation du pouvoir et de l'administration, que les communistes avaient centralisés à l'extrême en abrogeant les prérogatives de la Moravie et des capitales régionales. Ce débat renvoie à l'éclatement de la Tchécoslovaquie, résultat selon les uns, d'une trop grande décentralisation, selon les autres, d'une trop forte centralisation.

La discussion lancée début 1990 par les autonomistes moraves, sur la création de régions dotées d'assemblées élues, d'un budget et de revenus propres n'est pas du goût de M. Klaus qui, tout récemment, a jugé que cette régionalisation ne pressait pas, le plus important étant de réformer l'administration d'État à tous ses niveaux.

Hostile dans le passé aux transferts de compétence de l'ex-pouvoir tchécoslovaque vers les gouvernements tchèque et slovaque, M. Klaus met en garde contre la «fédéralisation rampante» et les dangers d'éclatement de la Bohême-Moravie si les intérêts locaux et particuliers venaient à prendre la dessus dans certaines régions.

De l'autre côté, le président Havel a pris position en faveur du respect du calendrier électoral qui prévoit des élections municipales et régionales à l'automne 1994. Il a demandé qu'au moins, les grandes lignes de la décentralisation soient définies d'ici à la fin de l'année pour que la question de la décentralisation ne devienne pas un enjeu électoral comme le fut celle de l'autonomie de la Slovaquie, fatale à deux reprises à l'ex-Tchécoslovaquie, en 1938 puis en 1992.

EN BREF

RETOUR DE LA PEINE DE MORT?

Paris (Reuter) — Une centaine de députés RPR-UDF ont signé une proposition de loi présentée jeudi par Roland Nungesser (RPR) et visant à rétablir la peine de mort dans certains cas. Cette proposition de loi signée par 134 élus de la majorité prévoit de restaurer la peine capitale dans quatre cas. Il s'agit des «rapt d'enfants ou prises d'otage quand la victime n'est pas rendue vivante, récidive de crime de sang, assassinat précédé de sévices ou torture et meurtre ou assassinat d'un agent de la force publique ou de l'administration pénitentiaire dans l'exercice de ses fonctions». La peine capitale a été abolie en France en octobre 1981. Parmi les signataires de la proposition de loi figurent, par exemple, Robert Pandraud (RPR), Alain Griotteray (UDF) ou encore Pierre Lelouche (RPR).

57,2 MILLIONS DE FRANÇAIS

Paris (AFP) — La France métropolitaine comptait au 1er janvier 1992, 57,2 millions d'habitants, contre 56,8 millions en 1991, mais avec des naissances en baisse et une espérance de vie en augmentation, le pays poursuit son vieillissement, indique un bilan démographique 1991 publié jeudi par l'Institut national de la statistique (INSEE). Ce bilan est le comptage définitif et détaillé de la population pour 1991. Les chiffres précédemment publiés pour 1992 (57,5 millions d'habitants) sont des données provisoires. En 10 ans, l'espérance de vie a progressé de deux ans et demi, et en 1991, un Français peut espérer vivre 72,9 ans et une Française 81,1 ans (le record de longévité en Europe). Cet écart entre femmes et hommes reste stable, et les veuves sont cinq fois plus nombreuses que les veufs.

PIPI DE 18 MILLIONS

Berlin (AP) — Un pilote américain expérimenté, en proie à un besoin naturel urgent, a perdu le contrôle de son F-16 qui s'est écrasé sur une colline de Turquie. L'accident, qui a coûté 18 millions de dollars à l'armée de l'air américaine, a eu lieu en septembre 1992 mais ses circonstances véritables ne sont connues que depuis hier. Le lieutenant-colonel Don Snelgrove avait quitté la base aérienne d'Incirlik, dans le sud de la Turquie, pour une patrouille de routine au-dessus du Kurdistan irakien lorsque, à 10 000 mètres d'altitude, il fut pris d'un besoin urgent. Il sortit alors un sac en plastique réservé à cet effet, contenant une éponge déshydratée, et mit son F-16 sur pilotage automatique avant de dégrafer sa ceinture de sécurité. Mais en redressant son siège, la boucle de la ceinture s'est prise dans le manche à balai, mettant l'avion en vrille. Le lieutenant-colonel a en vain tenté de redresser son appareil mais celui-ci a continué à plonger et à 600 mètres le pilote a dû s'éjecter.

LA GRÈVE, UN RITUEL ITALIEN

Rome (Reuter) — Des millions d'Italiens ont observé hier une demi-journée de grève pour faire pression sur le gouvernement qui engage demain sa responsabilité devant le Parlement. Des dizaines de milliers de manifestants ont défilé à travers toute la péninsule pendant l'arrêt de travail observé à l'appel des trois principales centrales syndicales en signe de protestation contre la politique économique du gouvernement et le chômage. Mais les éditorialistes n'ont guère attaché d'importance à ce mouvement, un commentateur de la radio allant même jusqu'à estimer que la grève générale en automne est devenue «rituelle».

UNE AGENCE SPATIALE BRÉSILIENNE

Brasilia (AFP) — La Chambre des députés a approuvé mercredi à Brasilia un projet de création d'une Agence spatiale brésilienne (AEB) civile destinée à développer les activités spatiales du Brésil, a-t-on appris hier de source officielle. Cette nouvelle agence civile remplacera la Commission brésilienne des activités spatiales qui dépendait de l'état-major des Forces armées et absorbera les ressources budgétaires qui lui étaient destinées à titre de projets et activités spatiales. L'AEB, dont le siège sera à Brasilia, dépendra de la présidence de la République mais aura une autonomie administrative et financière et son propre personnel. 98 postes effectifs devront être créés.

DELON VOTE MENEM

Buenos Aires (AFP, Le Devoir) — L'acteur français Alain Delon est en faveur de la réélection du président argentin Carlos Menem en 1995 si le Parlement argentin approuve l'amendement à la Constitution qui permettrait à Menem de briguer un autre mandat. C'est du moins ce qu'il a confié à l'hebdomadaire *Gente*, de Buenos Aires, ajoutant que puisqu'il avait déjà donné son aval à certains politiciens français, il ne voyait pas pourquoi l'Argentine ne le verrait pas faire campagne, en 1995, pour le flamboyant président Menem. Il est à rappeler que Juan Domingo Peron, qui a donné son nom au Parti justicialiste d'Argentine, avait épousé une ancienne actrice, Eva, dont le culte subsiste dans le coeur de maints Argentins.

«MATA HARI» SOUS LES VERROUS

Rome (Reuter) — Donatella Di Rosa, qui avait récemment affirmé que l'armée italienne préparait un coup d'État, a été arrêtée hier avec son mari, le lieutenant-colonel Aldo Michittu. Tous deux, accusés de faux témoignages, comparaitront devant un tribunal militaire le 8 novembre à Rome. Une perquisition a par ailleurs été menée à Udine dans les locaux du journal *Messaggero Veneto*, qui a publié le premier les déclarations de Donatella Di Rosa, 34 ans, maîtresse du général Franco Monticone, ancien commandant de la Force d'action rapide italienne. Surnommée «Mata Hari» par la presse, Donatella Di Rosa a affirmé avoir appris, lors de sa liaison avec le général Monticone, que l'armée préparait un putsch pour le printemps prochain. Le ministre de la Défense, Fabio Fabbrì, a tout d'abord jugé ces accusations grotesques. Mais le ministre, invoquant des «erreurs graves», a ensuite démis de ses fonctions le général Monticone, mis en cause par Mme Di Rosa, et frappé d'une mesure de suspension son supérieur.

INTÉGRATION CENTRAMÉRICAINNE

Guatemala (AFP) — Les présidents des pays d'Amérique centrale, réunis depuis mercredi au Guatemala, devraient signer aujourd'hui un accord redéfinissant le traité d'intégration économique de l'Isthme, au terme d'intenses tractations, a-t-on appris hier de source officielle dans la capitale guatémalteque. Les discussions ont porté notamment sur l'harmonisation du document avec de récentes dispositions de la Cour centraméricaine de justice, a-t-on précisé de même source. Selon la Cour, en effet, le protocole d'accord de Guatemala dépassait ses compétences en modifiant deux traités déjà en vigueur: le traité d'intégration économique de 1961 et le protocole de Tegucigalpa de décembre 1991. L'accord a pour objectif l'intégration économique de l'Amérique centrale et la création d'une zone de libre-échange concernant 30 millions d'habitants.

Échos de Sibérie

Les cerveaux déçus d'Akademgorodok

La grande décadence de la science ex-soviétique

LAURENT GREILSAMER
LE MONDE

Novossibirsk — Il faut imaginer Nanterre dans une forêt de pins et de bouleaux. Il faut se figurer le centre universitaire d'Orsay catapulté en Sibérie occidentale. Il faut multiplier tout cela par 10 pour commencer à se faire une petite idée des trésors de la grande Cité des sciences surgie ici, *ex nihilo*, en 1959, à la suite d'un oukase du comité central du Parti communiste.

Nous sommes à Akademgorodok, dans la banlieue de Novossibirsk, en Sibérie occidentale. Au coeur d'une ville où les cerveaux sont d'or. Et ce rêve fou palpite doucement sous la protection des mélèzes, à quelques kilomètres de la mer d'Ob, avec des grâces toutes khrouchtcheviennes. C'est une ville dans la ville, un État dans l'État, avec ses bus et ses hôpitaux, ses crèches et ses universités, ses magasins et ses usines expérimentales, ses 60 instituts de recherche et ses salles de concerts.

Un rêve de savants pour une armée de petits, moyens et grands scientifiques. Le rêve extrême de l'académicien Mikhaïl Alexeyevich Lavrentyev (1900-1980), son fondateur, tournant aujourd'hui court avec ces 45 000 chercheurs abandonnés en rase Sibérie. «La science vit ici une tragédie», constate avec émotion le professeur Victor Ovtcharenko, 41 ans, directeur du Centre international de tomographie. «Nous sommes désormais confrontés à la double absence d'une politique financière et d'une volonté politique», confirme le professeur Yourt Chokin, secrétaire général de cet empire menacé.

Un navire en perdition

Akademgorodok a mal à la science depuis les débuts de la *perestroïka*. Longtemps regardés avec suspicion, les chercheurs d'origine juive furent les premiers à quitter cette terre sibérienne où mathématiciens et physiciens, biologistes et astro-physiciens sont conviés à vivre ensemble. Mais c'est aujourd'hui au tour des autres, meurtris du sort que la Russie leur réserve, de quitter le beau navire.

«Cinq scientifiques sont partis définitivement à l'étranger cette année et 300 autres dans le cadre de contrats allant de trois mois à deux ans», indique le professeur Chokin. Parmi d'autres, l'Institut de chimie inorganique est particulièrement touché. Mais comment résister à l'appel des laboratoires occidentaux

quand plusieurs centres de recherche se sont vu, cet été, couper l'alimentation en eau, faute de pouvoir payer leurs comptes? Comment résister alors que les savants russes gagnent aujourd'hui tout juste de quoi manger?

Les salaires sont connus. Un jeune chercheur reçoit entre 30 000 et 40 000 roubles, un scientifique expérimenté entre 40 000 et 50 000 roubles et un directeur d'institut de 50 000 à 100 000 roubles (1000 roubles valent à peu près un dollar canadien).

La traduction de ces chiffres est dinglante: un scientifique de bon niveau ne peut même pas s'offrir un aller et retour Novossibirsk-Moscou avec son salaire mensuel, les savants doivent renoncer à posséder une voiture, les jeunes à se meubler, et le nombre des mariages chute. Les fins d'après-midi sont souvent consacrées au jardinage... «Désormais, les étudiants ont peur de s'orienter vers les disciplines scientifiques. Akademgorodok, qui était notre fierté, traverse une crise sociale sans précédent», résume le professeur Ovtcharenko.

La course aux cachets

La course au cachet est ouverte. Le succès de la Fondation Soros, créée par le célèbre spéculateur sur les devises, est assuré. Quelque 25 000 chercheurs ont déposé un projet avec la certitude d'encaisser une bourse de 500 \$, somme supérieure à leurs salaires annuels, tandis qu'une poignée d'entre eux espèrent être sélectionnés par un jury afin de recevoir 350 \$ par mois.

Désorientés, beaucoup de savants songent avec nostalgie aux garanties sociales dont ils disposaient avant-hier, et aux produits alimentaires de qualité que l'on trouvait à Akademgorodok lorsque les scientifiques étaient les chouchous du régime. «A quoi sert d'en parler?», sourit le professeur Chokin, qui se souvient qu'il fut, aux heures héroïques, formé ici même aux subtilités de l'étude des fluides et des technologies informatiques.

«Nous ne regrettons pas le changement mais la crise, souligne pour sa part le professeur Ovtcharenko. Les idées qui ont suscité le bouleversement politique actuel sont nées dans ces murs». Pourtant, combien de cerveaux perplexes, désabusés, anéantis? Combien d'anciens petits princes de la science meurtris, floués? Et qui dira les songes secrets d'Akademgorodok, son espoir d'une puissance retrouvée? Il reste à cette planète singulière, l'éprouvant devoir d'essuyer le plus ravageur des raz-de-marée

Elsine tance les régions

Moscou (AFP) — Le président russe Boris Eltsine a menacé de couper les vivres aux régions financièrement récalcitrantes, une mesure destinée à assurer l'approvisionnement régulier des caisses de l'État, mais surtout à montrer que l'autonomie régionale a des limites face au pouvoir central.

Parallèlement, un responsable de la présidence a sévèrement condamné l'adoption mercredi par le Soviet (assemblée locale) de la région de Sverdlovsk (Oural) d'une constitution pour la «république de l'Oural», une république unilatéralement formée en juillet dernier.

Le décret de M. Eltsine autorise le Conseil des ministres durant trois mois, du 1er novembre 1993 au 31 janvier 1994, à «suspendre, jusqu'au versement complet des impôts (par les entités territoriales de la Fédération) le financement par le budget fédéral des entreprises et organisations qui se trouvent sur le territoire» de ces entités régionales.

Cette mesure s'applique aux 88 sujets de la Fédération (territoires, régions ou districts autonomes).

Le décret autorise par ailleurs la «suspension

de l'octroi aux «entités» nationales et territoriales des quotas demandés pour leurs activités économiques extérieures». Ce point concerne surtout la possibilité donnée aux républiques riches d'organiser de façon autonome l'exportation de leurs ressources.

Selon le document, le Conseil des ministres peut aussi «suspendre les livraisons de produits, y compris les importations, faites aux frais de l'État dans ces régions».

La Banque centrale est enfin chargée de «déduire sur les comptes bancaires des entités territoriales (aupres de la Banque centrale) les sommes destinées au Budget fédéral de la Fédération de Russie».

Le décret présidentiel apparaît essentiellement destiné à réassurer l'autorité du pouvoir central face aux régions. Selon certaines sources russes informées, il n'y aurait plus d'importants impayés dans les caisses fédérales, à part des cas particuliers comme les républiques indépendantistes de Tchétchénie ou du Tatarstan.

En revanche des «retards sont souvent constatés», indiquait-on de même source.

AVIS PUBLICS

Suite des avis de la page A 6

Saint-Laurent
AVIS PUBLIC

VENTE POUR NON PAIEMENT DES TAXES DE 1992
ET DES ANNÉES ANTERIEURES

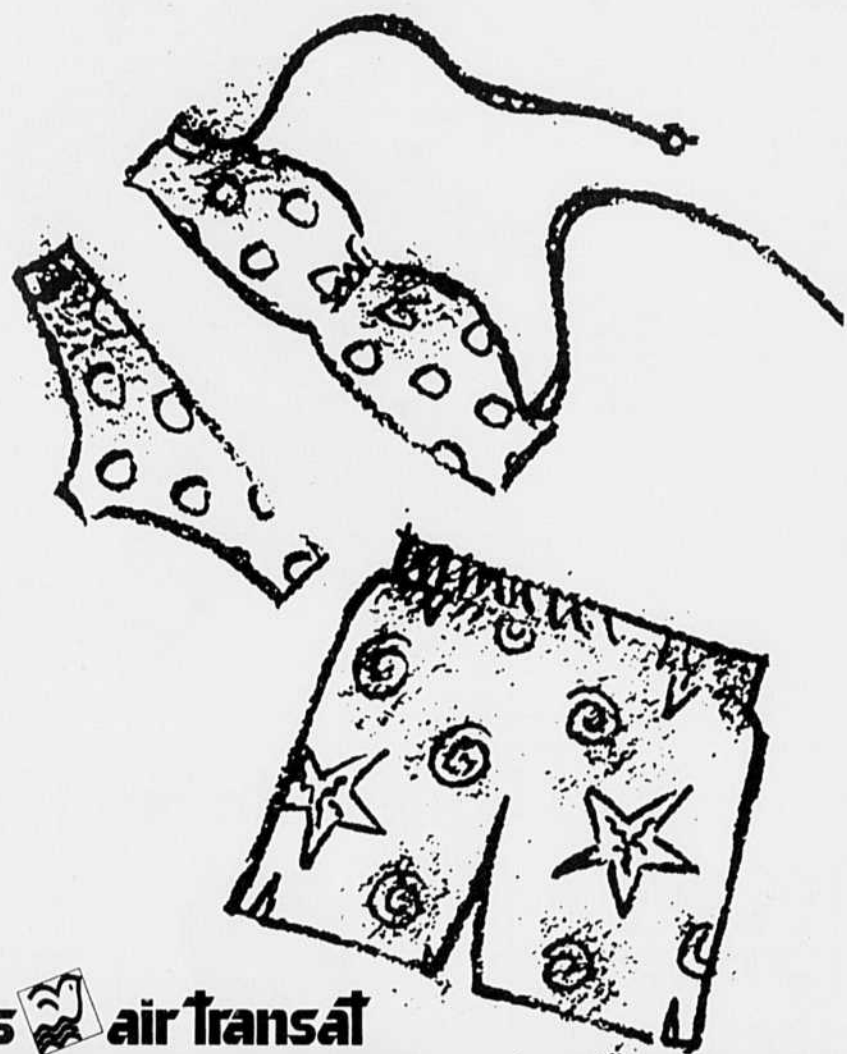
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, assistant-greffier de la Ville, que les immeubles ci-dessous décrits, avec ou sans bâtisse, selon le cas, situés dans la Ville de Saint-Laurent, seront vendus à l'enchère publique à la salle du Conseil de l'hôtel de ville 777 boulevard Laurentien, Saint-Laurent, LUNDI, le QUINZIÈME JOUR DE NOVEMBRE MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (15 novembre 1993), à dix heures de l'avant-midi (10 h), pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires de 1992 et des années antérieures et des intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Folio	Propriétaire	Cadastré	Superficie (pi.ca.)
00700920	2848341 Canada inc 2848406 Canada inc	560-6	250 847,00 (avec bâtisse) approx.
00701040	Mr. Sidney Friedman	557-45, 557-23	123 740,00 (avec bâtisse) approx.
01100250	Metro Industrial Leasehold Ltd	356-861	104 679,00 (avec bâtisse) approx.
01100290	Devonshire Properties Ltd a/s Metro Industrial Ltée	356-860	143 587,00 (avec bâtisse) approx.
01190010	Norael Corp a/s M. Rabe Noor borné en front nord-ouest par le chemin Côte-de-Liesse au sud et au nord-est par le lot P 563 à l'ouest par les lots 562-11 et 562-10	563-2, 563-P-1	27 450,00 approx.
02206000	2848350 Canada inc 2848384 Canada inc	357-846	95 495,60 (avec bâtisse) approx.
03600558	2946 4617 Québec inc.	360-18, 359-23	126 292,00 (avec bâtisse) approx.
03605350	Devonshire Properties Ltd a/s Metro Industrial Ltée	363-5, 360-8	121 710,70 (avec bâtisse) approx.
05404168	Mme Alice Douzjan	2662-1, 2662-2, 2662-1413	771,00 (avec bâtisse) approx. (app en ondo)
06708480	M. Michel Bitton	2673-27	6 083,00 (avec bâtisse) approx.
10007040	Mr. Reza Rouhani	251-2-5, 251-1-5	5 188,80 (avec bâtisse) approx.
10803120	M. Claude Waegelin Mme Louise André Renaud borné en front sud-ouest par la rue Guertin au nord-ouest par les lots 242-P 1311, 19-P 1562, 19-P 1563 au nord-est par les lots 19-P 1521, 19-P 1529 au sud-est par les lots 19-P 1564, 19-P 1565, 242-P 1310	19-P 1562, 19-P 1563, 19-P 1564, 19-P 1565, 242-P 1311, 242-P 1310	3 546,39 (avec bâtisse) approx.
12202360	Mme René-Suzanne Giguère-Laurent borné en front nord-est par le lot 242-41 au sud-est par le lot 242-P 40 au sud-ouest par le lot 242-P 42 au nord-ouest par le lot 242-44	242-P 42	100,00 approx.
13000300	Daroo Realites inc	466-P 248, 466-P 249	3 738,00 (avec bâtisse) approx.
13000330	Daroo Realites inc borné en front sud-ouest par le boulevard Décarie au nord-est par les lots 466-P 248 et 466-P 249 au nord-ouest par le lot 466-344 au sud-est par la rue Dion	466-P 248, 466-P 249	5 146,00 approx.
13006700	M. Pierre Truchon	465-211-1, 465-212-1, 465-213-1, 465-210-1	5 200,00 (avec bâtisse) approx.
15905444	Mrs. Letty Caccarelli	2670-1, 2670-2, 2670-3, 2670-436, 2670-504	634,00 (avec bâtisse) approx. (app et garage en ondo)
17300520	M. Michel Pigeon	260-201	3 654,00 (avec bâtisse) approx.
21502280	Mr. Arthur H. Steadler Mr. Barry Feinstein borné au nord-est par les lots P 213 et P 214 au sud-est par les lots P 211 et P 212 au sud-ouest par le lot P 210 au nord-ouest par les lots P 211 et P 212	P 212, P 211	793 410,90 (avec bâtisse) approx.
22106060	M. Jacques Marimbault Mme Danyèle Lefavre	2791, 2792-1, 2792-2, 2792-A36, 2792-107	1 412,15 (avec bâtisse) approx.
23305320	M. Stylianos Choraliakos borné en front nord-est par la rue Painter Circle au sud-est par le lot 242-1154-22-P 2 au nord-ouest par les lots 242-22-1 et 242-1154-22-P 2	242-1154-22-P 2	1 496,00 approx.
25408080	M. Kuen Yip Shuet	87-11, 87-10	6 000,00 (avec bâtisse) approx.
26803740	M. Yves Louis Chenvert	88-158	9 127,00 (avec bâtisse) approx.
39000703	Mme Eugene K. Dzaghgouni	2980-1, 2980-2, 2980-610	538,00 (avec bâtisse) approx. (app en ondo)
39000814	M. Nagi Chhata	2980-1, 2980-2, 2980-A76	176,00 (avec bâtisse) approx. (garage en ondo)
39000828	Mme Eugene K. Dzaghgouni	2980-1, 2980-2, 2980-622	20,00 (avec bâtisse) approx. (garage en ondo)
39050110	M. Richard Victor Mme Eva Cieslak-Victor	2982-1, 2982-2	13 245,00 (avec bâtisse) approx.
39050114	M. Richard Victor Mme Eva Cieslak-Victor	2982-1, 2982-4	10 079,00 (avec bâtisse) approx.
39800040	Godon Develop. Ltd borné en front nord-est par le lot P 131 au sud-est par les lots P 131 et P 132 au sud-ouest par le lot P 132 au nord-ouest par les lots P 131 et P 132	P 132, P 131	11 101,50 approx.

Les immeubles susdés sont tous du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent et situés dans la Ville de Saint-Laurent.
Ces immeubles seront vendus avec bâtisses et dépendances dessus construites, s'il y a lieu.
Lesdites ventes seront en outre faites sujettes à toutes les servitudes continues ou discontinues, apparentes ou non apparentes établies pour l'usage des immeubles.
Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable immédiatement, soit en argent comptant et/ou par chèque visé.
Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.
Saint-Laurent,
le 29 octobre 1993

Lucie Lalonde, avocate
Assistante-greffier

PORTEZ LA MÊME CHOSE TOUS LES JOURS



vacances **air transat**

**VENEZ NOUS
RENCONTRER AU
5^e
SALON INTERNATIONAL
TOURISME VOYAGES**

29, 30, 31 octobre 1993

Place Bonaventure

• **MONTRÉAL** •

SPÉCIAL DU SALON

Farallon Del Caribe

C U B A

Formule club tout-inclus ****

3 repas par jour

Toutes les boissons locales à volonté
Sports

1 semaine **699 \$**

2 semaines **999 \$**

* Ces tarifs ne sont applicables qu'au Salon seulement et ne peuvent être jumelés à d'autres promotions.

100 \$ AGENCES DE VOYAGES CLUB VOYAGES 100 \$

COUPON-RABAIS DE VACANCES

Vous recevrez 100 \$ can. (par couple) lorsque vous remettrez le présent coupon-rabais au kiosque du Club Voyages au Salon du Tourisme Voyages du 29 au 31 octobre 93 au moment d'acheter un forfait d'au moins 800 \$ p. pers. (taxes en sus).

Nom des passagers:

No de dossier:

No de l'agence:

Le rabais ci-mentionné sera applicable sur le prix brochure seulement et est limité aux réservations effectuées au Salon!

100 \$ 100 \$



**Le plus grand réseau d'agences de voyage
au Québec vous donne tous les moyens.**

ILE DE MONTRÉAL

AHUNTSIC/JEAN-TALON
CLUB VOYAGES JOSÉE
(514) 270-4105
CLUB VOYAGES LAURENNE
(514) 381-5365
CLUB VOYAGES PLM
(514) 388-9241

ANOU
CLUB VOYAGES VERSAILLES
(514) 353-6930

CENTRE-EST
CLUB VOYAGES DE MAISONNEUVE
(514) 529-3406

CENTRE-VILLE
CLUB VOYAGES CANAGLOBE
(514) 871-0294
CLUB VOYAGES CENTRE-VILLE
(514) 849-7521

CLUB VOYAGES MÉTRO-BERRI
(514) 288-8688
CLUB VOYAGES VOYABEC
(514) 288-2322

CÔTE-DES-NEIGES
CLUB VOYAGES CÔTE-DES-NEIGES
(514) 341-4420

LACHINE
CLUB VOYAGES MARIE
(514) 637-1183

OUTREMONT
CLUB VOYAGES OUTREMONT
(514) 274-4464

PLATEAU MONT-ROYAL
CLUB VOYAGES ATLAS
(514) 527-8881
CLUB VOYAGES DU PLATEAU
(514) 521-3320

POINTE-AUX-TREMBLES
CLUB VOYAGES

POINTE-AUX-TREMBLES
(514) 642-3440

ROSEMONT
CLUB VOYAGES ROSEMONT
(514) 376-5910

SAINT-LAURENT
CLUB VOYAGES DUVERNAY
(514) 331-1136

SAINT-LÉONARD
CLUB VOYAGES AUREVOIR
(514) 722-1128

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE
CLUB VOYAGES JACQUELINE
(514) 457-2060

BANIEUES ET RÉGIONS
BÉCANCOUR
CLUB VOYAGES SUPER-SOLEIL
(819) 233-2023

BOUCHERVILLE
CLUB VOYAGES CLAUDELE
(514) 641-1657

CAP-DE-LA-MADELEINE
CLUB VOYAGES SUPER-SOLEIL
(819) 379-7461

CHAMBLY / MARIEVILLE
CLUB VOYAGES DANIEL
(514) 658-0654

COWANSVILLE
CLUB VOYAGES TRANSATLANTIQUES
(514) 263-7100

DRUMMONDVILLE
CLUB VOYAGES AGATHE-LECLERC
(819) 477-8383

GATINEAU
CLUB VOYAGES GUERTIN
(819) 561-2220

GRANBY
CLUB VOYAGES PRINCESSE
(514) 372-4444

GREENFIELD PARK/BROSSARD/SAINT-LAMBERT
CLUB VOYAGES CARTIER
(514) 672-1272

HULL
CLUB VOYAGES GUERTIN
(819) 777-1651

CLUB VOYAGES OUTAOUAIS
(819) 774-0602

JOUETTE
CLUB VOYAGES ALBATROS
(514) 759-5551

LAVAL
CLUB VOYAGES LAVAL
(514) 687-5900
CLUB VOYAGES MER & MONDE
(514) 661-6003

MAGOG
CLUB VOYAGES ESTRE
(819) 843-2894

RAWDON
CLUB VOYAGES AUREVOIR
(514) 834-4549

REPENTIGNY
CLUB VOYAGES LES GALERIES
DE REPENTIGNY
(514) 582-6065

SAINT-HUBERT/LONGUEUIL/SAINT-BRUNO
CLUB VOYAGES J.M.
(514) 676-0258

SAINT-HYACINTHE
CLUB VOYAGES AGÈNE
(514) 773-5557

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
CLUB VOYAGES EDEN
(514) 348-9291

SAINTE-THÉRÈSE
CLUB VOYAGES MARINAIR
(514) 437-3324

SHAWINIGAN
CLUB VOYAGES DUROCHER
(819) 539-4943

SHERBROOKE
CLUB VOYAGES ESCAPADE 2000
(819) 563-5344

SOREL
CLUB VOYAGES AIR-MER
(514) 742-0426

TROIS-RIVIÈRES
CLUB VOYAGES SUPER-SOLEIL
(819) 374-1050

VALLEYFIELD
CLUB VOYAGES ATOU
(514) 373-5452

VARENNES
CLUB VOYAGES SAINTE-ANNE
(514) 652-0605

VICTORIAVILLE
CLUB VOYAGES MÉRISOL
(819) 758-8225

DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

MEXIQUE

1 semaine à partir de

BUGANVILIAS VALLARTA** 599 \$**

Puerto Vallarta

Hôtel de catégorie de luxe

Directement sur la plage - près du centre-ville

Immense piscine - salle d'exercice - balcon vue sur mer

50\$US crédit boisson par semaine par chambre

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

1 semaine à partir de

CLUB COSTAMBAR 699 \$

FORMULE CLUB TOUT COMPRIS

Tous les repas + boissons locales + activités

EMBASSY BEACH RESORT 789 \$

FORMULE CLUB TOUT COMPRIS

Tous les repas + boissons locales + activités

VICTORIA 899 \$

FORMULE 3 REPAS PAR JOUR

chambre supérieur

FIESTA BAVARO 979 \$

FORMULE 2 REPAS PAR JOUR

JAMAÏQUE

1 semaine à partir de

SEAWIND BEACH RESORT 739 \$

Côte baie — directement sur la plage

TRELAWNY BEACH RESORT 1169 \$

FORMULE 2 REPAS PAR JOUR +

SPORTS NAUTIQUES

Directement sur une plage privée

JAMAICA GRANDE 1279 \$

FORMULE CLUB TOUT COMPRIS

Tous les repas + boissons locales + activités

Directement sur la plage

VENEZUELA

1 semaine à partir de

PUNTA BEACH RESORT ** 669 \$**

Puerto La Cruz

50\$US crédit boisson par semaine par personne

Navette quotidienne pour le centre-ville, animation, spectacle

en soirée, directement sur la plage, piscine, tennis, spa avec

gymnase et sauna

LAS ARENAS BEACH RESORT* 699 \$**

Margarita

3 repas par jour

Boissons locales à volonté de 11h à 02h du matin, goûters

durant le jour, service de navette gratuit du Club à la plage,

programme quotidien d'activités, piscine, gymnase, aérobie,

plongée en apnée, leçons de plongée sous marine, kayak

SUPERCLUBS

HOTEL 5 ÉTOILES

3 repas par jour + les supersnacks du matin au soir

Toutes les boissons locales alcoolisées ou non de marques

réputées. Tous les sports nautiques. Tous les SuperClubs sont

toujours sur la plage. Aucun pourboire accepté

1 semaine à partir de

SUPERCLUB VARADERO 1299 \$

(exceptionnellement 4 étoiles)

SUPERCLUB HEDONISM 1699 \$

SUPERCLUB JAMAICA JAMAICA 1749 \$

SUPERCLUB COUPLES 1799 \$

vacances **air transat**

Partout au Québec un seul numéro 1-800-66ENVOL

É D I T O R I A L

La tentation référendaire

Gilles Lesage

Le ministre-organisateur Marc-Yvan Côté fait encore des siennes. Avec le ministre des Communications lui servant en quelque sorte de faire-valoir, le titulaire de la Santé et des Services sociaux, de surcroît ministre délégué à la Réforme électorale (sic), propose de transformer le prochain scrutin général en élection référendaire. À la fois farfelu et absurde, ce ballon d'essai doit être crevé sans délai et sans ménagement. Tâche d'autant plus facile que les deux «animateurs», le responsable de la loi électorale et son compère Lawrence Cannon, sont sur le point de quitter la politique et que leur influence est, heureusement, loin d'être déterminante.

Pour mieux faire avaler son entourloupette, le grand manitou des libéraux pour l'Est du Québec évoque diverses hypothèses. L'élection pourrait être carrément référendaire, en ce sens qu'un vote pour le Parti québécois constituerait un mandat pour la souveraineté. Variante ministérielle: il pourrait y avoir deux bulletins de vote, l'un sur le choix d'un gouvernement, l'autre concernant l'avenir constitutionnel du Québec. M. Côté voit plusieurs avantages à «faire tout ça en même temps»: des économies de temps (on sauve au moins une période, et donc un an, quant à l'accession au «trône étape par étape» de M. Parizeau) et d'argent (un double choix simultané ferait l'économie de dizaines de millions) et, surtout, on assure rapidement, une fois pour toutes, la paix sociale et la stabilité politique du Québec.

Séduisants en apparence, ces pseudo-arguments ne sont que de vulgaires stratagèmes: ils ne résistent pas à l'analyse, même la plus superficielle. Si les libéraux n'ont que ces trucs usés et ces artifices improvisés pour tenter de s'accrocher au pouvoir qui leur échappe, ils sont vraiment confus et aux abois. L'élection référendaire, c'est une vieille tentation, d'ailleurs récurrente dans l'un et l'autre grand ou vieux parti. Il y a 20 ans, René Lévesque l'a écartée de façon péremptoire, décidant que l'élection d'un bon et vrai gouvernement qu'il dirigerait ne lui donnerait pas le mandat d'enclencher la souveraineté. Il a tenu parole, déclenchant fort tardivement, en mai 1980, le référendum promis en cours de premier mandat. Il s'engagea à ne pas faire de deuxième essai et, l'année suivante, il obtint facilement un deuxième mandat. La pilule était amère pour plusieurs, qui le lui reprochèrent et lui en tiennent encore rigueur, mais M. Lévesque a fait ce qu'il devait faire, en démocrate soucieux de bien dégager et respecter la volonté populaire.

Qu'il y ait un seul ou deux bulletins de vote, la confusion serait tout aussi grande. Une élection générale, c'est d'abord pour porter un jugement global sur le bilan du gouvernement sortant, sur les partis, les candidats et les programmes en cause. Il s'y mêle toutes sortes de considérations et d'attentes contradictoires qu'il est bien difficile de départager, surtout avec le mode de scrutin rigide qui est le nôtre et qui ne laisse aucune place à la proportionnelle et aux nuances qu'elle facilite. Y ajouter un mandat explicite quant au maintien ou non du lien fédéral, ce ne serait pas seulement jouer avec le feu, mais s'y consumer tout à fait, dans une invraisemblable confusion générale et une cacophonie illimitée. Cette remarque vaut tout autant pour le truc mal dégrossi des deux ministres-apprentis sorciers que pour la prestidigitacion, plus raffinée soit-elle, de MM. Parizeau et consorts.

Les économies de temps et d'argent sont illusoire. Une élection référendaire, à bulletin simple, double ou triple, ne réglerait aucun des grands problèmes que l'on prétendrait dénouer de cette manière. Des électeurs mécontents du gouvernement seraient tentés de voter également contre leur option favorite. À l'inverse, des fédéralistes arc-en-ciel se prononceraient pour le mandat — de négocier, de réaliser, ou quoi? — constitutionnel, sans pour autant engager l'avenir à tout jamais. On l'a bien vu

pas plus tard que lundi dernier: il y a des souverainistes — même une candidate — qui ont voté libéral ou autrement; en plus grande proportion encore, des partisans de M. Lucien Bouchard et du Bloc ne veulent nullement rompre le lien fédéral.

Comment démêler un jour cet écheveau, sinon par un référendum qui, par un oui ou un non, porte exclusivement sur l'imbroglio constitutionnel? Bien sûr, cet exercice, difficile et éreintant pour tout le monde, comporte des coûts importants. Mais il y a un prix à payer si l'on veut vraiment que les débats portent sur les questions fondamentales et que, dûment informés, les citoyens se prononcent en toute connaissance de cause. Les Québécois l'ont fait en 1980 et, à nouveau l'an dernier, en même temps que l'ensemble des Canadiens. Par deux fois, ils ont dit non, clairement. La hâte, voire l'exaspération de plusieurs, à vouloir en découdre une fois encore et rapidement — pour régler le problème une fois pour toutes — est bien compréhensible. Mais elle est mauvaise conseillère, cette impatience, qui prétend qu'un vote pourrait, comme par enchantement, exorciser les vieux démons québécois et canadiens. Ce n'est pas si simple.

Gare aux entourloupettes de libéraux aux abois.

Il est même simpliste de s'imaginer un seul instant qu'un vote pour l'option libérale et fédéraliste, l'an prochain, éloignerait pour une génération la tentation indépendantiste chevillée au cœur des Québécois. Il est tout autant de claironner qu'un vote en faveur du PQ signifierait la fin de la «deuxième période» et notre mise en orbite sur l'autoroute de l'indépendance, sous la férule du grand timonier Parizeau...

Chaque chose en son temps. Le gouvernement Bourassa est à bout de mandat, de régime et de souffle. Même avec un nouveau premier ministre, M. Daniel Johnson, qui repoussera probablement à l'extrême limite de septembre prochain l'inéluctable rendez-vous électoral, l'équipe libérale en place depuis décembre 1985 doit déposer son bilan et rendre compte de son administration. C'est d'abord et avant tout sur cette intendance que notre jugement électoral portera. Il s'attardera aussi, bien sûr, sur les programmes soumis, les chefs en lice, les candidats dans notre comté, et une foule d'autres considérations, aussi valables les unes que les autres. Ce scrutin portera sur tout et rien à la fois, mais nullement sur l'avenir du Québec.

Cette décision est si grave et importante qu'elle doit faire l'objet d'une démarche particulière et explicite, en toute transparence et limpidité. Au temps des récoltes, on ne mêle pas les pommes et les carottes, les oranges et les raves. Au contraire, on essaie de les démêler. Au moment même où, avec l'élection d'une imposante avant-garde du Bloc québécois à Ottawa, le noeud gordien commence à se ramollir quelque peu, le temps est bien mal venu de se lancer dans des voies tarabiscotées, sans issue.

Aux abois, ne sachant plus quoi faire pour s'accrocher au pouvoir, les libéraux font flèche de tout bois. Mais leur zèle ne trompe personne. Ils s'embrouillent, et nous avec, s'ils s'aventurent dans une prétendue élection référendaire, en forme d'impasse ou de cul-de-sac.

Au lieu de mêler les cartes et de se lancer dans des élucubrations qui ne mènent nulle part, le ministre Côté et ses collègues en partance devraient laisser la démocratie s'exprimer comme il se doit, en temps et lieu, de façon claire et limpide. Une chose à la fois et chaque chose en son temps.

L E T T R E S

Vive le fédéralisme?

Il y a lieu de se demander si la Société Saint-Jean-Baptiste préfère être applaudie par une minorité plutôt que par une majorité. Son slogan publicitaire de la campagne électorale: «Le fédéralisme canadien, dette, chômage, chicanes, vive le fédéralisme!» est mal présenté et semble prêcher contre sa propre paroisse.

Est-ce qu'une majorité de gens se promenant devant l'édifice peut décorer facilement l'ironie? Ce qui frappe et reste en mémoire, c'est «Vive le fédéralisme!» ou l'aspect négatif du message.

Discours désuet qui nous ramène constamment à la provocation du temps de Trudeau-Chrétiens.

C'est une majorité qu'il faut convaincre et le slogan n'est pas, selon moi, un argument en faveur de l'indépendance du Québec.

Il aurait mieux valu y lire un message d'avenir ou d'espoir, pour la liberté de notre peuple qui refuse de se soumettre aux lois du fédéral centralisateur, un slogan en faveur des insoumis.

C'est oublier que dans un Québec souverain, la dette, le chômage et même la chicanerie (qui sera, je l'espère, lavée en famille) existeront, mais nous serons libres tout au moins de régler les choses à notre manière.

Le slogan publicitaire de la Saint-Jean-Baptiste nous fait reculer au lieu

d'avancer parce qu'il lui manque un élément essentiel pour bâtir: la fierté.
Solange Bolduc
Montréal, 28 septembre 1993

L'opposition sur un plateau d'argent

Les événements politiques récents ont tout pour laisser plusieurs d'entre nous inquiets. L'étoile montante du gouvernement Bourassa, le ministre Gérard Tremblay, décide de ne pas s'engager dans une course au leadership où déjà les dés sont pipés. Et puis, l'exécutif du Parti libéral maintient le cap en disant ne pas vouloir changer les règles du jeu au milieu de la deuxième période.

Encore une fois, nous perdons la chance d'ouvrir un débat de société permettant d'entrevoir l'avenir avec un certain optimisme.

Les valeurs véhiculées par M. Tremblay répondent à un vide presque généralisé, que ce soit au niveau de l'engagement, de la responsabilité, de l'honnêteté, du sens du devoir, du respect d'autrui, du goût du travail bien fait et de la qualité, et j'en passe... Tout cela nous promettait un certain espoir en un avenir meilleur.

Et que dire de la haute direction du Parti libéral qui joue la partie? Si l'on ne peut changer les règles rendues en deuxième période, il ne faudrait pas comptabiliser les buts comptés dans

un filet désert durant la période de réchauffement, avant même le début de la partie.

L'intégrité des candidats et le respect du fair-play doivent les inciter à jouer une partie de même durée. Les règles appliquées par l'exécutif auraient dû être rétroactives.

Encore mieux, les officiels connaissant fort bien les magouillages d'arrière-scène et d'avant-campagne, ils auraient dû permettre une campagne ouverte sans limite. Autrement, ils ne font qu'entériner un système foncièrement arriéré et d'un temps que j'espérais depuis longtemps périmé puisque le suffrage universel n'apparaît le seul moyen de limiter l'ingérence des candidats. Mal m'en suit d'avoir espéré une telle franchise d'un parti qui se dit ouvert et transparent. En période calme, le système des délégués peut très bien convenir, puisque les débats ne sont que superficiels.

Mais, en temps de crise, une ouverture sur les grandes valeurs, par des candidats qui respectent les autres, et d'abord la décision du premier ministre de se retirer dans le cas présent, ne pourrait que bénéficier au Parti libéral du Québec.

Sans cette ouverture, le règne du roi sera très éphémère et précèdera le gouvernement à l'opposition sur un plateau d'argent.

Robert Bugold
Mont-Royal, 8 octobre 1993



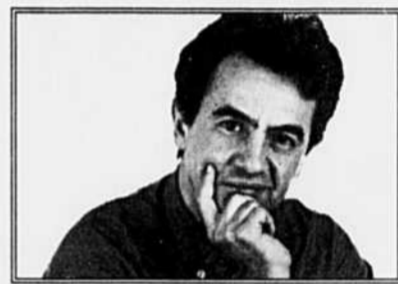
Sous le signe du Scorpion

L'agonie d'un être cher agit comme un révélateur sur son milieu. Brusquement, les passions éclatent, les contradictions les plus secrètes apparaissent au grand jour. Ce qui était relié se délie. Le travail de séparation manifeste ainsi sa brûlure. Fellini n'échappe pas à cette loi. Il s'en va au moment où ce monde qu'il a contribué à libérer par la fantaisie, succombe aux plus âpres convulsions ethniques, aux doutes de la dépersonnalisation de masse. Son oeuvre nous apparaît alors dans son exubérante unité, dans sa puissante singularité, marque de la création authentique. Voilà pourquoi il est devenu l'involontaire porte-drapeau de cette «exception culturelle» à laquelle les Français tiennent tant.

C'est une musique familière aux Québécois habitués depuis belle lurette à défendre la leur sur cette terre d'Amérique. Mais aujourd'hui, quoi qu'on en dise, la véritable menace n'est pas tant «le rouleau compresseur» du cinéma hollywoodien, dont l'épouvantail alimente depuis des lunes un anti-américanisme primaire, que l'avènement de nouvelles technologies d'image et de transmission.

La récente méga-fusion de 23 milliards\$ entre Bell Atlantic et Télé-Communication inc., conforme, si besoin était, que nous venons de quitter le monde traditionnel de l'image impulsé par le cinéma puis par la télévision, pour celui plus inquiétant du multimédia. «Ce partenariat entre la technologie et le commerce» (dixit *The Economist*) impliquant l'interaction du téléphone, de la télévision et de l'ordinateur, va bouleverser non seulement l'économie de la planète mais également la façon dont nous produisons et percevons les images.

Jusqu'ici, celles-ci étaient tributaires de l'expérience humaine. Leur conception était intimement liée aux rites religieux et culturels de l'homme; leur transmission, leurs techniques de fabrication, rythmées par les générations et le compagnonnage qui, au moyen-âge, fédéraient les corps de métier: les vitriers, les sculpteurs, les peintres, les architectes... Le cinéma, cette technique du XIXe siècle à Wenders, est l'aboutissement de cette longue tradition d'imagers. Le cinéaste devenait l'artisan de notre modernité.



F U L V I O
C A C C I A

obsédé par son enfance, titillé par ses nombreux avatars de la femme, Guido Anselmi, ce cinéaste dans la quarantaine en mal d'inspiration, cherche dans ses rêves et l'enfant qu'il a été le moyen d'unifier les fragments de son moi. Or, ce moyen, il le trouve dans ce que les Grecs appelaient *le logos*, le discours, le langage. C'est son déploiement, son élaboration qui permet d'intégrer les divers aspects de l'expérience humaine, c'est-à-dire de les symboliser.

Pour y parvenir, le réalisateur de la *Dolce vita* renvoie sans cesse le spectateur de la réalité à la fiction dans un obsédant carrousel en utilisant la mise en abîme. L'emploi réussi de ce procédé se retrouve surtout à l'époque baroque, soit dans des périodes de dissolution et de crise. Or, la crise dont est grosse ces années 60, c'est justement celle de la modernité. La croissance économique doublée du boom démographique imposait en Occident l'urbanisation rapide d'importantes populations issues de milieux ruraux ou semi-ruraux ainsi qu'une forte demande d'équipement. En Italie, la permanence de ce monde d'avant la bourgeoisie qui, plus qu'ailleurs en Europe, conservait des qualités tant rurales qu'aristocratiques, a rendu autant plus dramatique et douloureux ce processus d'arrachement.

Fellini comme d'autres cinéastes de sa génération en ont éloquentement témoigné. Ce mouvement s'acheva au milieu des années 70 par la corruption, les années de plomb et un hymne en tonne à ce monde rural désormais révolu à travers des films-phares tels *L'arbre aux sabots* d'Olm, *Padre padrone* des frères Taviani... Pendant ce temps, Fellini tourne *Casanova* dont la danse macabre avec un automate, préfigure le passage à cette postmodernité dans laquelle nous sommes enfoncés plus que jamais. Casanova et Anselmi sont les figures nocturnes et diurnes de cette crise que nous portons en nous.

Pour la comprendre et donc la pacifier, il importe de retourner aux origines et ce, non pas comme nostalgie du terroir ou retour au paradis perdu. Cette origine, il faut la transformer en sens critique pour briser le conformisme idéologique, l'indolence consumériste. Telle est la leçon de Fellini. Telle est aussi la morsure du scorpion.

À P R O P O S

... de comparaison de temps libre

En 1986, la télévision occupe 44,9 % du temps libre des Québécois; cette proportion atteint 43,6 % en Ontario et environ 42 % dans l'ensemble du Canada. Si l'on se réfère aux budgets-temps de 1981, l'écoute de la télévision atteignait 2,0 heures par jour et accaparait alors environ 31 % du temps libre. Il semble que la hausse du temps d'écoute de la télévision (20 minutes par jour) conjuguée à une baisse du temps libre (plus de 50 minutes par jour) entre 1981 et 1986 constitue l'explication principale de la prépondérance accrue de la télévision dans l'emploi du

temps libre. La tendance à la hausse de l'écoute de la télévision est également observée aux États-Unis: selon la revue *American Demographics*, sur 40,1 heures de temps libre par semaine en 1985, les Américains passaient environ 15,1 heures en 10,5 heures sur 34,5 heures de temps libre. En fait, il appert que chaque heure de temps libre gagnée par les Américains depuis 1965 ait été consacrée en grande partie au petit écran.

Portrait social du Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN ROBERT SANSAFAÇON

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Bonjour la police!

Ce n'est pas à coups de crayon qu'un policier peut dissuader des criminels armés de transgresser les lois

ROBERT POËTI

Président
Société des relationnistes policiers
du Québec

Je fais partie des gens qui croient à la liberté d'expression et de ceux qui pensent que LE DEVOIR ne devrait pas mourir.

LE DEVOIR, ce n'est pas *La Presse* et c'est tant mieux. *La Presse*, ce n'est pas le *Journal de Montréal* et c'est bien ainsi.

The Gazette, pour sa part, ne ressemble même pas aux trois autres, et c'est comme ça, les grands quotidiens à Montréal; une belle diversité de moyens de communiquer tant par leur contenant que par leur contenu.

Mais, malgré leur grande diversité, tous se rejoignent lorsqu'il faut faire une caricature sur la police.

Le gros policier bedonnant à la grosse moustache velue, le flic sans classe, képi au nez. Sur ce point, il faut avouer qu'ils manquent un peu d'imagination et c'est ce qui a retenu mon attention sur la page

frontispice du DEVOIR.

Remarquez que si c'est l'objectif visé, c'est réussi.

Les gens qui me connaissent bien, connaissent aussi mon sens de l'humour. Cela explique facilement que je peux vivre avec ce type de caricature tout comme la majorité de mes confrères policiers du Québec.

Les policiers se réjouissent que Yves Dubé soit assis sur un banc d'école plutôt que sur le siège d'une voiture de patrouille.

Là où il y a un os dans la moulinette, c'est dans la teneur d'un article, à côté de cette caricature, intitulé «Faut-il désarmer la police?»

Le journaliste rapporte fidèlement les états d'âme d'un ex-policier d'une longue expérience de quatre ans dans la municipalité de La Pocatière, à travers sa thèse de maîtrise présentée à l'Université d'Ottawa.

On apprend en plus que cette longue expérience policière va le guider vers la parution d'un livre du même titre.

On y lit que Yves Dubé était un vrai policier. Il est gradué de l'Institut de police. M. Dubé fait partie, à mon avis, des gens qui croient que seuls les diplômés forment les gens.

Erreur, M. Dubé. Il n'y a pas d'examen en jugement humain à l'Institut de police. Il n'y a pas de notes sur la compréhension de la nature humaine.

Le plus simplement du monde, je vous dirais que je côtoie plusieurs policiers chaque jour comme bon nombre de citoyens québécois et comme eux, je peux reconnaître un vrai flic et ce n'est pas parce qu'il nous montre son diplôme ou qu'il porte une arme, que nous l'avons reconnu.

M. Dubé, un peu de subtilité s'il vous plaît.

Un matin, lorsque j'étais policier éducateur dans la région de Papineauville, je visitais l'école du village pour discuter avec des élèves de troisième année.

C'est vrai qu'il y a une certaine fascination pour l'arme, tant de la part des enfants que des adultes, et c'est pour cette raison que je l'avais laissée dans ma valise, à côté de moi.

Tout à coup, une petite fille aux yeux bleus, toute tendre, me demande: «Pourquoi n'avez-vous pas d'arme, monsieur l'agent?»

Heureux de la question, je lui répondis que mon travail de la journée était de parler de la police et qu'il n'était pas essentiel pour moi d'avoir une arme pour venir rencontrer de si jolis enfants.

Belle réponse, me dis-je. La jeune étudiante répliqua: «Mais, monsieur l'agent, quand vous allez sortir de l'école, comment les bandits vont-ils savoir que vous êtes un policier éducateur?» Amusants, les enfants, vraiment.

Depuis, j'ai compris que même les enfants n'ont plus peur de la police et de son arme dans l'exercice de ses fonctions, car ils y voient un outil pour sauver des vies, celles des citoyens et des policiers, en situation d'urgence.

M. Dubé propose une alternative, soit qu'un seul policier sur deux dans une voiture soit armé.

Y aurait-il lieu d'installer un panneau clignotant indiquant «Ce policier n'est pas armé» à son dos, pour signifier aux criminels de tirer sur son confrère, ou encore de faire des barrages plus loin pour permettre aux voleurs de pouvoir s'enfuir en toute quiétude?

Je vois déjà la scène. Un policier sur un barrage doit aviser les citoyens de ne pas circuler, car un vol à main armée se produit à trois kilomètres.

Pouvez-vous imaginer ce policier tenter d'expliquer aux citoyens qu'il attend que cela se termine pour intervenir?

La Pocatière est une petite ville tranquille et on comprend que le policier Dubé s'y soit ennuyé.

Mais à Montréal, Laval, Québec et Hull, dans ces villes où une simple intervention toute banale se transforme parfois en drame, est-il pensable de désarmer les policiers?

Les citoyens du Québec veulent être protégés et ce n'est pas à coups de crayons qu'un policier pourra dissuader des criminels armés de transgresser les lois, et si jamais les citoyens n'ont plus confiance en leurs policiers, ils s'armeront eux aussi et je préfère ne pas envisager cette possibilité.

Regardez juste nos voisins américains...

Pour terminer, M. Dubé suggère comme intervention de filmer le criminel et de l'arrêter plus tard. Ce serait, selon lui, plus prudent et le taux d'adrénaline serait redevenu normal.

Imaginons la scène suivante sur vidéo-cassette. Un client, tout gentil, est dans une librairie et feuillette des livres.

Un criminel aux yeux couleur de crack entre et demande au caissier le contenu de son tiroir-caisse. Insatisfait du maigre butin recueilli, il va vers chaque client, arme à la main, et lui demande son argent.

A l'extérieur, un policier non armé regarde la scène.

Le client intellectuel refuse de remettre son argent au criminel, et tout à coup, froidement, le voleur abat ce citoyen pour les 40 \$ de son porte-monnaie.

A l'écran, fidelement, cette caméra vidéo nous montrera la victime avec un livre à la main intitulé «Faut-il désarmer la police?», et on s'étonnera de voir que la scène se sera déroulée devant la section des livres «comédie dramatique».

A l'extérieur, le policier attendra encore l'escouade armée pour lui venir en aide et surtout pour lui permettre d'intervenir.

M. Dubé dit: «Je vais peut-être passer pour un *capoté*», et n'écarter pas la possibilité de redevenir policier après ses études.

Rassurez-vous, M. Dubé, mes confrères policiers ne croient pas que vous êtes *capoté*, mais ils se réjouissent que vous soyez assis sur un banc d'école plutôt que sur le siège d'une voiture de police.

M. Dubé propose une alternative: qu'un seul policier sur deux soit armé dans une voiture.

Y aurait-il lieu d'installer à son dos un panneau clignotant indiquant «Ce policier n'est pas armé» pour signifier aux criminels de tirer sur son confrère? Ou encore de faire des barrages plus loin pour permettre aux voleurs de pouvoir s'enfuir en toute quiétude?



ILLUSTRATION SERGE CHAPLEAU

Revoir le niveau du débat politique

Il est urgent que notre Assemblée nationale devienne l'agora dont rêvent tous les démocrates

DANIEL MONTAMBAULT

Étudiant au baccalauréat en science politique
Université du Québec à Montréal

Nous assistons présentement à une profonde remise en question du style de gestion de nos élites politiques, du fonctionnement interne des partis politiques et du niveau de profondeur du débat politique au Québec. Plusieurs proposent avec honnêteté d'unir les forces montantes d'une politique «nouveau genre», et, surtout, plus visionnaire. Comment, cependant, prétendre parvenir à remettre de la vision et plus d'efficacité globale en maintenant le même système bipartite à un tour qui ne fait que favoriser la confrontation entre les diverses forces en présence? Comment comprendre que cette question si fondamentale soit victime d'un débat malheureusement si absent?

Mais quand espérons-nous vraiment en arriver à des gouvernements davantage axés sur la transparence et le sain débat collectif, si les fondements mêmes de nos structures politico-parlementaires ne le permettent pas? Des structures pavant bien malgré nous la voie aux dialogues de sourds, monologues et jeux de couloirs politiques dignes d'une «monarchie» des temps modernes. Si le débat public se fait si faible présentement (et surtout si dangereusement sclérosé, aprenons-le, c'est bien parce que les divers groupes d'intérêt, les associations et les citoyens eux-mêmes s'y sentent techniquement trahis, trompés.

Et s'il est reconnu que le modèle politique bipartite favorise la stabilité pour un État, il n'en est pas moins la cause directe, en ce moment au Québec, d'une malicieuse tendance vers une gestion à courte vue; une approche de gestion renforçant indûment le pouvoir d'un establishment traditionnel de plus en plus distant des rêves d'une prochaine génération, de la jeunesse. Est-ce ainsi qu'on peut espérer l'épanouissement du citoyen? Quand et de qui entendrons-nous surgir les messages à l'effet qu'il faut d'abord penser valeurs de société dans l'évaluation de tout projet public? Censure, cynisme, moquerie, élitisme, désinformation, non-écoute réelle d'une pluralité de points de vue: voilà le produit de nos mécanismes politiques actuels. Il est

clair que toute honnête tentative pour un débat politique renouvelé sans au préalable s'attaquer aux structures mêmes du processus de décision politico-parlementaire, est vaine et sans issue.

Ce n'est rien de moins que l'application des principes de coopération, de démocratie participative, de gestion en collégialité et d'intérêt général (et non plus corporatiste, n'est-ce pas?) qu'il faut dès maintenant concrétiser. Et cette concrétisation tant souhaitée pourrait passer par l'instauration d'un système multipartite à représentation proportionnelle dans lequel les partis, représentés selon le pourcentage de votes recueillis, débattent en collégialité en Assemblée. Une condition qui permettrait enfin aux citoyens de se sentir pleinement partie prenante et de participer enfin avec enthousiasme aux décisions des élus via la tenue occasionnelle de référendums d'initiative populaire.

L'avènement d'un conseil exécutif formé de représentants de plusieurs formations politiques partageant le pouvoir, éliminerait enfin le grave problème de l'alternance des partis au pouvoir: réalité qui favorise dramatiquement les technocrates, d'où la paralysie du débat des idées. Faudra-t-il le répéter pour qu'on le comprenne? Qui plus est, un tel aboutissement permettrait enfin la représentation officielle en Chambre des groupes environnementalistes et populistes, totalement absents à l'heure actuelle. Il s'agit là d'un juste préalable par lequel devrait passer tout espoir véritable d'une société plus solidaire et active dans sa destinée. Le cas de la Suisse peut nous servir d'exemple... si seulement on apprenait à faire de l'analyse comparée au Québec! Il est urgent que notre Assemblée nationale devienne «l'agora» rêvée par tous les vrais démocrates de notre temps; c'est là la source d'où jaillirait tout un effet de boomerang global incrustant enfin dans nos moeurs la responsabilisation, la conscience collective et le partage. Voilà un idéal à atteindre, auquel les partis traditionnels semblent malheureusement insensibles. Peut-être, par un tel projet, prendrions-nous enfin l'habitude d'accorder de la place à la tenue d'états généraux publics sur les problèmes les plus criants de notre époque. Il faudra bien un jour qu'on apprenne à se parler vraiment et à agir ensemble! Au nom de «demain», d'une jeunesse qui exige un meilleur avenir.

Un effet boomerang

La surtaxe sur les immeubles non résidentiels pourrait devenir néfaste pour la santé financière des villes

DENIS VAUGEOIS

Historien

Si des propriétaires ont contesté devant les tribunaux la surtaxe sur les immeubles non résidentiels, ce n'est certes pas pour des raisons constitutionnelles, mais tout simplement parce que cette taxe est injustifiée et injuste. Bien plus, elle pourrait devenir rapidement néfaste pour la santé financière des villes elles-mêmes.

La vieille taxe d'affaires avait déjà un caractère abusif. Mais les commerçants s'y étaient habitués. D'autant qu'elle n'était généralement pas très élevée.

L'absence de protestation n'en cachait pas moins une anomalie fiscale. À quoi tenait la taxe d'affaires? Il est possible que la présence d'un commerce occasionne des dépenses particulières, l'enlèvement des ordures par exemple. Mais, pratiquement, toutes les municipalités appliquent une taxe spéciale à cet effet. Tout comme elles en ont une pour l'eau et l'enlèvement de la neige. En outre, la taxe foncière générale tient compte aussi de la présence de places d'affaires, puisque l'évaluation des immeubles concernés est toujours plus élevée.

Ce qui était vrai pour la taxe d'affaires l'est forcément pour la surtaxe. Qu'est-ce qui la justifie alors? Rien, si ce n'est les besoins financiers des villes. Or, la réforme de la fiscalité municipale des ministres Tardif et Parizeau n'avait-elle pas, au début des années 80, permis de dégrader des marges très confortables? Ou sont-elles passées? Un examen attentif s'impose. Et sans doute de solides coups de barre. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Au niveau municipal comme ailleurs, les contribuables ont déjà donné. Il est dangereux d'amener de nouvelles taxes sans prendre le temps de bien les évaluer et aussi de les expliquer.

Pour que la surtaxe soit acceptée, il aurait fallu l'assortir de mesures d'économie

de la part des municipalités. Les montants exigés auraient dû se rapprocher des niveaux antérieurs et les augmentations, le cas échéant, auraient dû être graduelles. Les moyens de contester une évaluation foncière auraient dû être respectés et les municipalités auraient dû être obligées d'exempter les propriétaires pour les locaux vacants. Enfin, les données nécessaires à la répartition de la surtaxe auraient dû être clairement communiquées aux locataires.

Au lieu de se montrer attentif aux excès de certaines municipalités, le gouvernement libéral a tourné le fer dans la plaie en faisant adopter à toute vapeur, en décembre 1992, une loi sur la fiscalité municipale (loi 55) et une autre sur les heures d'ouverture des commerces (loi 56). Le gouvernement a même eu recours au bâillon à l'Assemblée nationale.

À mon avis, les commerçants vont tôt ou tard faire payer au ministre Gérald Tremblay son mépris à leur endroit. En attendant, son gouvernement leur fait payer des taxes plus élevées pour des bâtisses dont les évaluations sont devenues difficilement contestables grâce à la loi 55, à effet rétroactif de surcroît. Que veut-on de plus? Une loi votée sous le bâillon et à effet rétroactif!

Le récent jugement de la Cour supérieure crée des difficultés dans l'immédiat mais, à moyen terme, cette surtaxe — si elle n'est pas profondément modifiée — va en créer de bien plus graves. Elle annonce une baisse dangereuse de la valeur foncière de la plupart des édifices commerciaux. Conjuguée avec la loi Tremblay (56), elle prépare une nouvelle désertion des centres-villes.

Vraiment, on n'a pas toujours besoin de la constitution canadienne pour se mettre dans le trouble! Et il ne suffira pas de rendre la surtaxe «constitutionnelle» pour s'en sortir. Il faut en profiter pour mettre en place un ensemble de mesures propres à sauver nos villes et à les rendre financièrement habitables!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photos); à l'Information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (Livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisc, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochetort (Ottawa). LA DIRECTION ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (commis); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (réceptionniste). L'ADMINISTRATION: Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PRODUCTION: Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Martine Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR (Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Un coup fatal à Paramax?

Ottawa doit dire quels appareils remplaceront les EH 101, affirment les experts

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Ottawa devrait s'engager dans une révision en profondeur du dossier des hélicoptères, incluant la possibilité de modifier le design de ses frégates, plutôt que d'annuler sans évaluation le contrat des EH-101 et risquer de porter un coup fatal à Paramax, une entreprise de la région de Montréal, responsable de la mise au point des appareils de communication et de gestion informatisée des futurs hélicoptères.

C'est ce qu'a soutenu hier M. Martin Shadwick, du Centre d'études stratégiques de l'Université York, à Toronto, en rapport avec l'annonce par le prochain premier ministre, M. Jean Chrétien, de l'imminence de l'annulation du contrat de 4,8 milliards\$ passé en octobre 1992 avec le consortium italo-britannique EH Industries. Si les hélicoptères EH-101 allaient être construits en Europe mais équipés de moteurs nord-américains, Paramax, de Montréal, avec Canadian Marconi en sous-traitance étaient responsables de la conception de l'informatique des appareils.

Selon cet expert en questions militaires, il existe des alternatives qu'Ottawa doit évaluer avant d'annuler le contrat, quitte à le faire avec un groupe d'experts indépendants, pour que les solutions retenues n'apparaissent pas, dans un an ou deux, plus coûteuses que le contrat en cours.

Parmi les possibilités mentionnées par M. Shadwick, il note celle d'acheter des Sky Hawks, fabriqués par le

giant américain Sikorsky, quitte à y installer le fameux système de communication et de gestion informatisée que Paramax et Canadian Marconi devaient mettre au point.

A son avis, Ottawa pourrait minimiser les poursuites et les frais d'annulation car plusieurs sous-traitants, comme General Electric, pourraient trouver leur compte dans un changement de cap du dossier. GE, en effet, qui doit fabriquer les trois moteurs des 43 hélicoptères de la commande réduite durant les élections, est aussi la compagnie qui fabrique les moteurs des actuels Sea King, que le Canada pourrait moderniser, ou des Sky Hawks, qu'il pourrait acquérir à moindre prix.

Le Canada, dit-il, doit avant tout minimiser les frais d'annulation du dossier qui pourraient faire grimper la facture de toute solution alternative au point de rendre le maintien du contrat actuel plus alléchant.

Selon l'expert torontois, le nouveau gouvernement libéral doit dire avec quoi il remplacera les EH-101, ce qu'il a évité de préciser jusqu'ici.

Il est impossible, explique M. Shadwick, de sauver totalement les 4,2 milliards\$ actuellement engagés dans ce contrat car il faudra équiper avec d'autres hélicoptères les frégates commandées par le gouvernement libéral de M. Trudeau, dont faisait partie M. Chrétien à l'époque.

Les hélicoptères sont en quelque sorte les yeux des frégates, parce qu'ils se déplacent plus vite, plus loin et voient aussi, avec leurs radars, plus loin que la courbe de la terre le permet aux instruments des navires.

«Il n'y a pas beaucoup d'autres choix techniques, ex-

plique M. Shadwick. Il y a sûrement des options moins dispendieuses que les EH-101. Mais il n'y en a aucune qui ne nécessite pas des déboursés importants.»

Le nouveau gouvernement devra par ailleurs préciser, note-t-il, si l'annulation envisagée porte uniquement sur les 28 hélicoptères voués à la surveillance des côtes canadiennes, qui seront sous la surveillance de la marine, ou si l'annulation touche les 15 appareils des forces aériennes, qui doivent servir aux opérations de recherche et de sauvetage, «une fonction militaire et civile qui a toujours sa raison d'être sans la guerre froide», note M. Shadwick.

Sikorsky a soutenu dans le passé qu'il pouvait fournir au Canada des hélicoptères pour ses frégates à moitié du prix demandé pour les EH-101, un appareil en développement depuis six ans, que le Canada serait le premier pays à utiliser.

Les Sky Hawks de Sikorsky sont certes plus petits mais si, en raison de leur prix, on arrivait à en mettre deux à bord des frégates, on pourrait, comme les Américains, spécialiser ces appareils et obtenir, ainsi, l'avantage stratégique d'avoir toujours au moins un appareil disponible.

Les Américains, dit-il, ont développé plusieurs versions de Sky Hawks pour contourner l'obstacle que constitue leur taille et leur capacité de charge réduite, par rapport au EH-101. Ils ont développé un système modulaire qui permet de changer l'équipement d'un appareil en quelques minutes.

Les EH-101 doivent en principe transporter simultanément

tout l'équipement de recherche et de sauvetage, de détection sous-marine et même de lutte aux sous-marins avec, en plus, un armement non négligeable. D'une pression sur un bouton, le pilote pourra changer le mode d'opération d'un appareil.

Les Américains ont aussi diminué le poids de l'électronique dans leurs Sky Hawks en n'utilisant que des équipements de détection à bord: les données sont relayées à la frégate d'attache où elles sont traitées par ordinateur. Les EH-101 vont, pour leur part, traiter les données à bord pour éviter tout brouillage, un perfectionnement logné avec grand intérêt par la marine américaine.

«On pourrait, pense M. Shadwick, utiliser ces nouvelles possibilités et équiper des Sky Hawks de modèle courant avec les nouveaux équipements de Paramax, ce qui conserverait l'essentiel des retombées économiques au Canada et à Montréal. Cette nouvelle version canadienne du Sky Hawk pourrait d'ailleurs créer un marché pour Paramax car de nombreux pays d'Asie et d'Europe, en plus des États-Unis, sont équipés de Sky Hawks qui auraient avantage à être ainsi modernisés.»

M. Shadwick estime qu'en soutenant la conception des nouveaux équipements électroniques, qui devaient équiper les EH-101, on créait aussi un marché potentiel important du côté des Aurora, des avions spécialisés dans la détection sous-marine dont sont équipées les Forces canadiennes. Plusieurs pays dotés de cet avion, ou de son pendant, le P-3 de Lockheed, attendent, tout comme le Canada, les nouveaux équipements de Paramax pour donner un second souffle à leurs appareils.

SURSIS

Levée de boucliers des Forces et du patronat

SUITE DE LA PAGE 1

stratégie économique intégrée, globale et concertée.

À cet égard, il suggère au nouveau premier ministre de convoquer les provinces le plus rapidement possible pour discuter, pour élaborer une politique économique commune, au regard de laquelle la décision sur les hélicoptères pourra être prise de façon éclairée.

Sinon, le nouveau gouvernement s'approprierait à prendre tout bonnement une autre décision à la pièce. Et dans ce contexte, «pourquoi ce contrat-là plutôt qu'un autre? demande le ministre. Pourquoi cibler le Québec?»

Si le gouvernement fédéral a des difficultés financières, «pourquoi pas remettre en question (le projet d'exploration pétrolière) Hibernia (à Terre-Neuve), pourquoi par remettre en question les subventions annuelles aux agriculteurs de l'Ouest?»

«Ce n'est pas à moi de décider de la pertinence de fabriquer des hélicoptères pour des raisons de sécurité», dit-il, en refusant de s'engager dans le débat technique sur le bien-fondé de la décision de la Défense nationale. Mais «c'est un contrat canadien qui a des retombées économiques de un milliard de dollars au Québec. Je veux savoir, ça va être remplacé par quoi?»

L'annulation du contrat d'achat de 43 hélicoptères EH-101, au coût de 5,8 milliards de dollars, a été l'un des chevaux de bataille du chef libéral fédéral durant la campagne. M. Chrétien ridiculisait ce contrat, signé par le gouvernement conservateur le 8 octobre 1992, en rappelant que la Guerre froide, c'est du passé, et que le Canada n'a guère besoin de cette quincaillerie de luxe pour assurer sa sécurité.

Il a répété, mercredi, que «le plus tôt je serai premier ministre, le plus tôt ce sera fait». «Si je pouvais le faire aujourd'hui, dit-il, je le ferais aujourd'hui. Chaque jour que nous attendons coûte un million aux contribuables.»

La décision d'annuler ce contrat fait l'objet de critiques acerbes de la part de l'état-major des Forces armées, des analystes militaires et de divers milieux industriels.

Hier, le président de l'Association des manufacturiers du Québec, M. Richard Le Hir, aussi bien que le président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, demandaient à M. Chrétien de faire preuve de prudence.

L'annulation du contrat, écrit M. Le Hir dans un communiqué, «risque de compromettre l'avenir d'une industrie dont le Canada a besoin pour assurer la conversion de son économie, basée trop largement sur l'exploitation des richesses naturelles en une économie axée sur la valeur ajoutée.»

«Il y a une différence importante, ajoute M. Dufour, entre une promesse électorale et une décision politique qui doit tenir compte de tous les aspects d'une question». M. Le Hir et Dufour rappellent que l'annulation en soi du contrat va entraîner des coûts, sans aucune retombée positive.

Selon les militaires canadiens, l'annulation du contrat va entraîner le versement de compensations au consortium industriel choisi qui pourraient s'élever à 500 millions. Le gouvernement a déjà dépensé 400 millions à ce projet. La perte nette friserait le milliard.

De plus, si le Canada renonce aux 43 hélicoptères EH-101 qui sont déjà commandés, il devrait éventuellement moderniser ses 35 Sea-King CH-124, qu'il utilise sur ses navires depuis 1963 pour la surveillance maritime et la détection de sous-marins. Il devrait remplacer ces appareils, au coût de 4 milliards de dollars 1993, vers 2010, au terme de leur vie utile.

Selon plusieurs analystes militaires, l'annulation nuirait également à la réputation du Canada à l'étranger. «Quiconque soumissionnera pour un contrat de la défense canadienne exigera désormais des garanties en béton avant de signer», prévenait cette semaine M. Martin Shadwick, analyste en stratégie à l'Université York, en Ontario.

M. Tremblay souhaite que le Canada saisisse la «chance historique» qui se présente à lui, avec l'élection d'un nouveau premier ministre, d'un nouveau gouvernement qui affiche «une volonté affirmée de concertation», pour envisager le développement économique canadien selon une «vision globale».

Le Canada, dit-il, doit se préoccuper d'abord et avant tout de la capacité de ses entreprises à concurrencer sur la scène internationale. «Ce projet nous prépare à concurrencer sur la scène internationale», affirme-t-il.

Ottawa doit également avoir le souci d'aider les entreprises canadiennes engagées dans l'industrie militaire à diversifier leurs activités dans le secteur commercial. Il pense ici à Oerlikon, Marconi, les chantiers maritimes MIL Davie ou Paramax, que le gouvernement fédéral a soutenu et même contribué à la création ou à l'installation au Canada, et qu'il ne peut pas abandonner du jour au lendemain. Paramax doit son existence au gouvernement libéral fédéral précédent, qui avait octroyé le désormais célèbre contrat des frégates, qui vient de se terminer.

CARRIÈRES

«Le mois prochain, il faut décider vers quoi on se dirige»

SUITE DE LA PAGE 1

pendies en 1993! «Comment choisit-on un comédien?» demandaient les jeunes élèves à la directrice du TNM. «Faire du théâtre, c'est faire des miracles», répond-elle. Santé de fer, talent, personnalité du tonnerre, sensibilité, la liste des exigences n'a pas de fin. «Y a-t-il des auditions?» Pas vraiment, de dire la metteuse en scène. «Il faut même passer des auditions pour être admis aux auditions en règle». Silence dans la classe.

Au même moment, M. Yves Fortier, de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, dissertait sur les tendances de l'emploi, la journaliste de TVA Sophie Thibault s'employait à décrire une journée dans la vie d'un reporter télé, le cinéaste Jean Beaudry s'étendait sur les alicés de la réalisation d'un film et Lyse Vézina, violoncelliste à l'OSM, expliquait comment un musicien, en 1993, gagne sa croûte de la musique. Ouf!

Contrairement à leurs aînés, les élèves d'aujourd'hui se rongent les sangs et sont inquiets du lendemain. On ne les ménage pas non plus sur les dures réalités du marché de l'emploi. Vous aurez à changer de métier trois à quatre fois au cours de votre carrière, vous devrez étudier toute votre vie, vous adapter vite aux changements et être au courant du dernier cri technologique! leur dit le petit dépliant qui accompagne le colloque.

«À 15 ans, très peu de mes amis savent ce qu'ils vont faire. Mais le mois prochain, il faut décider vers quoi on se dirige au cégep. Il faudrait tout savoir à 15 ans alors qu'à 40 ans, il y a encore des adultes qui se demandent ce qu'ils vont faire dans la vie», notait, impatiente, Agnès

Dupuis, étudiante en secondaire IV à l'école Paul-Gérin-Lajoie.

Elle, qui rêve d'être infirmière pour la Croix-Rouge, faisait la moue au sortir de l'atelier donné par les Forces armées où elle s'était pressée. «Ça me déçoit. Ça ne me dit pas ce qu'il faut que je fasse pour arriver à mon but. L'armée, c'est vraiment pas pour moi. Mais je voudrais aussi être médecin ou éclairagiste.»

Marc Sahna, étudiant à Pierre-Laporte, qui veut devenir peintre, se demandait pourquoi on n'avait pas d'information à donner à ceux qui se destinent aux arts. Son ami, Edouard Irani, ne sait pas encore à quel carrière se vouer.

Popularité oblige, les ateliers ont été choisis à la suite d'un sondage révélant les métiers qui piquent le plus la curiosité des étudiants. «Ces choix sont souvent très traditionnels: avocat, médecin, ingénieur ou pharmacien», dit Mme Louise Laberge, l'organisatrice de l'événement.

Mme bien des élèves sont plus préoccupés de savoir s'ils pourront d'abord mettre le pied dans le cégep avant de se morfondre sur leurs choix de carrière.

«De plus en plus d'adultes reviennent au cégep, alors nous on a peur de ne plus avoir de place», confie Martine Dumont, étudiante à Paul-Gérin-Lajoie.

«Ça fait peur, on craint de ne pas être acceptés. On sait que la moitié d'entre nous vont aller au cégep qu'ils veulent, et les autres vont brailler...», disaient en chœur Sophie, Alexandre, Sevan, Michael et Annie, tous finissants à Pierre-Laporte.

«Quelle moyenne me faut-il pour être accepté?» C'est là la première question posée inlassablement aux kiosques d'information postés par les cégeps dans la

grande salle d'exposition.

Une seule exception, au comptoir des policiers de la CUM, on est interrogé d'abord sur le salaire. 30 000\$ à l'entrée, 52 000\$ après cinq ans, répondent en chœur les policiers. «L'autre question, c'est de savoir quelle genre d'arme on porte à la ceinture!», avoue Diane Lépine, de la CUM.

Les conseillers en orientation sont unanimes: les jeunes doivent savoir très tôt de ce qu'ils attendent. Obligatoires dès le troisième secondaire, les cours à l'éducation au choix de carrière ne suffisent toutefois pas à combler toutes les interrogations.

«Il y a toujours des besoins d'information. Le but de ce colloque, c'est de donner l'information de première source, directement des gens dont c'est la formation», explique Louise Laberge, enjouée du succès de son opération. Sur 1500 finissants potentiels à travers la commission scolaire, pas moins de 1067 se sont inscrits au colloque, en plein congé scolaire.

«Le modèle de travail qui les attend est complètement différent de celui de leurs parents, ou même de leurs professeurs. Ils doivent savoir que le travail à contrat, c'est le lot des jeunes professionnels. Avec ce genre de colloque, on ne règle pas tous les problèmes, mais on sème des parcelles de réponse», croit-elle.

Si on cherche à informer les jeunes, on ne veut pas transformer ces «rencontres vérités» en éteignoir d'ambition. «On fait bien attention de dire aux gens qui viennent ici de laisser un espace à l'espoir, tout en parlant de la réalité professionnelle, précise Mme Laberge. Il y aura toujours quelqu'un, quelque part pour leur dire qu'il n'y a pas de place pour eux.»

CRTC

«Des prouesses de haute voltige»

SUITE DE LA PAGE 1

ajoute à ce sujet André Provencher, directeur général de la programmation à TVA, dont le réseau a présenté son propre code d'éthique il y a deux semaines. «Nous allons encore plus loin que ce qui est proposé par le CRTC.»

Les principales dispositions du code touchent la violence dite gratuite ou «idéalisée», qui est désormais interdite. Les scènes de violence destinées aux adultes ne peuvent être diffusées qu'après 21 heures et doivent être accompagnées de mises en garde «afin de guider le téléspectateur».

Un système de classification est aussi prévu pour les émissions diffusées aux heures de grande écoute.

Les femmes, les groupes ethniques ou religieux ainsi que les animaux sont protégés par le nouveau code. «Les télédiffuseurs ne doivent pas présenter d'émissions qui endossent, encouragent ou glorifient la violence contre ces groupes.» De plus, les femmes ne doivent pas être présentées comme des victimes de violence, «à moins que cela ne fasse partie intégrante de l'intrigue».

Des lignes directrices visent aussi les bulletins de nouvelles, les transmissions d'émissions sportives et d'affaires publiques, où «les télédiffuseurs doivent faire preuve de discernement dans les reportages de scènes de violence, d'agression ou de destruction».

Tant M. Provencher que le CRTC ou les télédiffuseurs privés soutiennent qu'il ne s'agit surtout pas de censurer les ondes, ou «d'empêcher la liberté d'expression». «La notion de violence gratuite est subjective, avoue André Provencher, et très complexe. C'est difficile de trancher, mais nous aurons un comité interne responsable de l'évaluation.»

Il semble déjà cependant que bien des films ne pourront répondre aux nouveaux critères de ce code d'éthique, à moins d'être considérablement charcutés. Simplement sur le chapitre de la «vio-

lence faite aux animaux», des films comme Léolo, ou un chat est violé, ou 1900, de Bernardo Bertolucci, ou d'autres félins sont assassinés, ne pourraient plus passer sur les ondes canadiennes.

Face à ces exemples concrets, André Provencher préfère ne pas se prononcer. «Nous interpréterons de manière assez rigide, dit-il, mais il y aura toujours un équilibre entre la liberté d'expression et les attentes de nos auditeurs.»

Pour régler une question aussi complexe, ajoute Keith Spicer, le président du CRTC, «nous devons nous livrer à des prouesses de haute voltige, c'est-à-dire tenter d'en arriver à un équilibre délicat, mais indispensable, entre la protection des enfants et le respect de la liberté d'expression.»

Les enfants sont au centre de ce nouveau code d'éthique. «Le code de l'ACR constitue un pas important, a dit Spicer, pour faire en sorte que les jeunes Canadiens jouissent d'une enfance plus saine, sans violence idéalisée ou gratuite.»

Des règles strictes sont désormais inscrites dans le nouveau code. Outre la diffusion après 21 heures d'émissions dites violentes, pas moins de huit articles entendent désormais régir ce domaine particulier qu'est la télévision pour enfants.

Cela va de l'interdiction de diffuser des émissions présentant «des scènes de violence physique, verbale ou émotionnelle» aux dessins animés teintés de «violence irréaliste».

Il ne faut pas non plus «donner l'impression que la violence est le moyen par excellence, ou le seul moyen de régler les conflits», et les émissions pour enfants doivent désormais aborder avec prudence les thèmes «susceptibles d'ébranler leur sentiment de sécurité, notamment les querelles domestiques, le décès de parents ou de proches, la mort d'un animal domestique», etc.

En pleine crise de vertu, les télédiffuseurs canadiens veulent aussi, «afin d'enrayer la violence dans la société», lancer une campagne de publicité nationale de 10 millions\$ contre la violence.

GUICHET

Un nouveau partenaire

SUITE DE LA PAGE 1

du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, M. Powell ne s'en inquiète pas malgré le changement d'équipe au pouvoir.

Selon lui, un centre d'information éliminerait le temps d'attente plus ou moins long, ainsi que l'éparpillement des sources d'information auquel les investisseurs sont souvent confrontés. «Dorénavant, les gens d'affaires n'auront à frapper qu'à une seule porte. Les gouvernements pourraient maintenir leurs différents succursales puisqu'il suffirait que nos terminaux informatiques soient branchés aux leurs», précise M. Powell.

Ce projet de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain, s'inscrit dans une «nouvelle façon de penser le développement économique». «La Chambre doit prendre et va prendre un rôle plus concret dans le développement économique de Montréal. Nous allons devenir un partenaire actif», assure David Powell.

Ce dernier favorise un mode de coopération et de concertation qui a donné, selon lui, des résultats intéressants à Atlanta aux États-Unis. «Cette ville a connu depuis 15 ans une croissance économique importante parce que la municipalité a entre autres sous-contraté la promotion de son développement économique», soutient M. Powell. Aux dires de M. Powell, la philosophie qui sous-tend cette réussite est simple: «Si vous voulez vendre une ville comme lieu intéressant ou investir, y a-t-il de meilleurs ambassadeurs que les gens qui y sont déjà en affaires?», interroge M. Powell.

Incidentement, le directeur de la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal (CIDEM), André Murphy, soulignait la semaine dernière au DEVOIR qu'une réorganisation du service qu'il dirige est présente en cours. «On regarde différents scénarios pour se rapprocher du monde des affaires», avait alors indiqué M. Murphy. Est-ce que cela signifie que la promotion du développement économique pourrait se retrouver entre les mains de la Chambre de commerce plutôt qu'être assumé par les 52 commissaires de la CIDEM? «Tout est possible», s'était limité André Murphy.

La présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Léa Cousineau, précise quant à elle, que «dans la perspective de restreindre nos dépenses et augmenter l'efficacité», certaines modifications pourraient survenir «quand ça sera mûr». C'est que le rapport du Groupe de travail sur Montréal et sa région, communément appelé le rapport Pichette, et qui est attendu pour le début de novembre, pourrait proposer une nouvelle structure de partenariat économique pour la grande région de Montréal. «Est-ce que ça va nous amener à faire des changements dans nos propres structures et dans nos propres actions? Vraisemblablement», soutient Mme Cousineau.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUEBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355